Hostess ferme ses usines de petits gâteaux **Twinkie**
Page C 3

Explosion sur une plateforme de forage au large de la Louisiane *Page C 9*

ÉCONOMIE

Déficit zéro : Harper et Flaherty tiennent des discours différents

Harper croit encore possible un retour à l'équilibre budgétaire avant les prochaines élections

HÉLÈNE BUZZETTI
Correspondante parlementaire à Ottawa

Tous les chiffres lui donnent tort, mais Stephen Harper n'en démord pas : il soutient qu'il respectera sa promesse électorale d'effacer le déficit d'Ottawa avant le prochain scrutin fédéral.

«Nous avons toujours l'intention d'équilibrer le budget avant la prochaine élection fédérale. C'est encore notre intention, et avec les estimations récentes, nous sommes près de cet objectif», a déclaré M. Harper vendredi en marge de l'annonce faite à Québec concernant la reconstruction du manège militaire.

On ignore comment M. Harper peut encore promettre le déficit zéro avant la prochaine élection fédérale, qui doit avoir lieu en octobre 2015. La mise à jour économique du ministère des Finances, dévoilée mardi, indique qu'au 31 mars 2015, le déficit sera de 8,6 milliards de dollars (contre 300 millions promis juste avant l'élection de 2011). Au 31 mars 2016, soit cinq mois après l'élection, le déficit sera encore de 1,8 milliard. Ottawa renouera avec l'encre noire, toujours selon ces prédictions, quelque part en 2016 ou 2017, avec un maigre surplus de 1,7 milliard.

Le plus récent énoncé économique prévoit un léger surplus en 2016 ou 2017

C'est la deuxième fois depuis l'élection que le gouvernement Harper repousse la date du retour à l'équilibre budgétaire : d'abord prévu en 2014-2015, il a été reporté à 2015-2016 l'automne dernier et à 2016-2017 cette semaine. Plusieurs des promesses électorales conservatrices dépendaient du retour à l'équilibre budgétaire.

M. Harper rejette totalement la responsabilité du déficit fédéral persistant. C'est plutôt la faute des États-Unis et de l'Europe. *«Évidemment, les raisons du changement de position sont le ralentissement mondial de l'économie, ce n'est pas à cause de la gestion du gouvernement fédéral*, a-t-il dit. *Selon nos plans de dépenses, jusqu'à maintenant, nous atteignons nos objectifs.»* En anglais, M. Harper a ajouté : *«Nous continuerons à contrôler nos dépenses et équilibrerons le budget sans augmenter les impôts.»*

Pas de conflit avec Flaherty

Une heure plus tard, le ministre des Finances, Jim Flaherty, s'est retrouvé dans l'embarras à essayer de réconcilier les chiffres de son ministère avec ceux de son premier ministre. Il a répété que son objectif était le retour à l'équilibre budgétaire *«à moyen terme»*. *«En 2015, on en sera très près»*, a-t-il assuré, rappelant que le déficit anticipé inclut un coussin de prudence de 3 milliards de dollars. Notons qu'un tel coussin était aussi prévu lorsque l'équilibre budgétaire était prévu pour deux ans plus tôt.

M. Flaherty a entrepris de minimiser l'importance des prévisions, multipliant les images : *«Ces chiffres ne sont pas coulés dans le béton. Les choses changent»*, ou encore : *«On parle dans trois ans d'ici, ou à tout le moins deux ans et demi.* […] *Beaucoup d'eau coulera sous les ponts*

VOIR PAGE C 7 : **DÉFICIT**

JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE
Stephen Harper: «Nous sommes très près de cet objectif.»

ANDREW VAUGHAN LA PRESSE CANADIENNE
Jim Flaherty: «Beaucoup d'eau coulera sous les ponts d'ici là.»

Bell et Astral n'ont pas dit leur dernier mot

Les deux groupes préparent une nouvelle demande au CRTC

Astral Media discute toujours avec Bell dans l'espoir de trouver une façon de convaincre les autorités réglementaires de les laisser s'unir.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a rejeté le mois dernier leur proposition de transaction de 3,4 milliards en affirmant qu'elle ne représentait pas le meilleur intérêt des Canadiens.

Astral a indiqué vendredi qu'elle continuait à rechercher les approbations réglementaires nécessaires, notamment en déposant une nouvelle demande auprès du CRTC. Le projet de mariage entre les deux sociétés est assujetti à l'approbation du CRTC et du Bureau de la concurrence.

«Bien qu'Astral ait pour politique de ne pas faire de commentaire sur les spéculations et les rumeurs du marché, elle confirme qu'elle est en pourparlers avec Bell pour continuer de chercher à obtenir les approbations des autorités de réglementation visant l'acquisition d'Astral par Bell, entre autres en déposant une demande auprès du CRTC», a affirmé Astral dans un communiqué. *«Le calendrier et les détails de la demande n'ont pas encore été établis. La société tiendra ses investisseurs au courant de toute évolution importante à cet égard»*, a poursuivi la société.

La nouvelle proposition impliquerait la vente aux enchères de certaines chaînes anglophones d'Astral

BCE a pour sa part refusé de commenter la situation vendredi.

Des sources bien au fait des discussions ont affirmé au quotidien torontois *The Globe and Mail* que, dans sa nouvelle mouture destinée à séduire le CRTC, la proposition d'achat impliquerait une vente aux enchères de certaines chaînes anglophones d'Astral.

Lorsqu'il a rejeté l'entente originale, le président du CRTC, Jean-Pierre Blais, avait noté que BCE aurait détenu 42,7 % du marché de la télévision de langue anglaise et 33 % du marché francophone si la transaction était allée de l'avant. *«BCE n'a pas apporté de preuve convaincante que la transaction profiterait aux Canadiens»*, a expliqué Jean-Pierre Blais dans sa décision annoncée le mois dernier. *«Cette transaction aurait donné un immense pouvoir commercial à l'une des plus grandes entreprises canadiennes de médias. Pour assurer la solidité du système canadien de radiodiffusion, le CRTC aurait dû imposer des balises étendues et importunes, qui auraient nui à toute l'industrie»*, a-t-il poursuivi.

Mais Bell s'était dite en désaccord avec cette conclusion, affirmant plutôt que Bell et Astral auraient détenu, ensemble, 33,5 % du marché anglophone et 24,4 % du marché francophone, deux proportions largement conformes aux règles. La différence entre les deux prend son origine dans le fait que Bell tient compte de ses concurrents américains dans ses calculs, ce que ne fait pas le CRTC.

Le CRTC a indiqué que si un nouveau projet de prise de contrôle lui était soumis, il devrait être substantiellement différent que celui qu'il a rejeté.

Le *Globe and Mail* a indiqué dans son édition de vendredi que les deux géants médiatiques, qui sont tous deux établis à Montréal, avaient repris leurs discussions quelques jours après que la première version de la vente eut été rejetée par le CRTC.

La date limite imposée à Bell et Astral pour présenter une nouvelle proposition d'achat avait été repoussée au 16 décembre.

Astral Media possède 25 chaînes de télévision, parmi lesquelles The Movie Network, HBO Canada, Super Écran, le Canal D, Musique Plus, Teletoon et Disney Junior, de même que plus de 80 stations de radio. BCE est pour sa part propriétaire du réseau de télévision CTV et voit en Astral une façon de faire croître son offre de contenu numérique pour les ordinateurs et les téléphones intelligents et les tablettes électroniques, ainsi que pour la télévision traditionnelle.

La Presse canadienne

Il sera une fois l'Afrique libre

Milliardaire, Mohamed Ibrahim encourage son continent à pratiquer la bonne gouvernance, sans quoi le développement ne sera pas

LEON NEAL AGENCE FRANCE-PRESSE

ÉRIC DESROSIERS

Pour que le fameux «réveil de l'Afrique» ait réellement lieu, celle-ci devra prendre à bras-le-corps son problème de gouvernance, prévient le milliardaire et philanthrope africain Mohamed Ibrahim.

Il a la voix et les yeux doux et préfère qu'on l'appelle «Mo». Le regard qu'il porte sur son continent est néanmoins sans compromis. *«L'Afrique est l'un des continents les plus riches au monde»*, a observé en entrevue au *Devoir* Mo Ibrahim en marge du World Entrepreneurship Forum qui se tenait à Lyon, en France, à la fin du mois dernier, et qui allait lui attribuer, quelques heures plus tard, son prix de l'entrepreneur de l'année. *«Lorsqu'on mesure la dimension de son territoire, l'abondance de ses ressources et la taille de sa population, on se dit que, contrairement à ce qu'on entend, l'Afrique est loin d'être surpeuplée. Pourtant, ses habitants sont pauvres. Pourquoi ? La seule explication valable est sa mauvaise gestion par les gouvernements. On parle beaucoup, ces temps-ci, du «réveil de l'Afrique». Mais il n'y aura pas de réveil tant qu'on ne se sera pas attaqué à ce problème.»*

Né au Soudan du Nord, Mo Ibrahim a terminé ses études et commencé à travailler en télécommunication mobile en Angleterre. Il crée, en Afrique du Sud, à la fin des années 90, Celtel, une compagnie de téléphonie mobile qui comptait 24 millions d'utilisateurs dans 14 pays lorsqu'il l'a revendue pour 3,4 milliards en 2005.

L'homme d'affaires met alors sur pied une fondation consacrée à la bonne gouvernance en Afrique qui organise chaque année une grande conférence, publie un classement des pays et remet un prix aux dirigeants politiques les plus méritants. *«C'est un sujet délicat*, dit-il. *Les étrangers peuvent facilement se faire taxer de colonialisme ou d'impérialisme s'ils s'y aventurent. Moi, je suis Africain, on ne peut pas me faire ce reproche. L'argent de la fondation est de l'argent que j'ai gagné en Afrique et qui retourne à l'Afrique. Cela nous donne la liberté de parler fort et librement.»*

Basé sur 88 indicateurs mesurant, entre autres, l'état de droit, la sécurité, l'état des finances publiques et des infrastructures, les services de santé et d'éducation, le niveau de pauvreté ou encore la participation populaire aux processus décisionnels, le classement est rapidement devenu une référence en Afrique et à l'étranger. L'Île Maurice, le Cap-Vert et le Botswana s'y sont classés au premier rang cette année, alors que la Somalie, la République démocratique du Congo, le Tchad et l'Érythrée ont été les derniers de classe.

Nobel africain

Sorte de prix Nobel de la gouvernance en Afrique, le Mo Ibrahim Prize for Achievement in African Leadership s'accompagne d'une bourse de 5 millions et d'une rente annuelle à vie de 200 000 $. Il n'a toutefois été attribué que trois fois en six ans faute de candidats suffisamment méritants. Son dernier lauréat, en 2011, a été l'ancien président du Cap-Vert, Pedro de Verona Rodrigues Pires.

«L'histoire de cet homme est extraordinaire», raconte Mo Ibrahim. On lui doit les premières élections multipartites dans son pays en 1991, mais il y a été défait. Comme il n'était pas le genre de politiciens à s'en être mis plein les poches durant ses années de pouvoir, il a dû retourner vivre chez sa mère jusqu'à ce qu'il soit élu président en 2001. Durant son règne, le Cap-Vert a été le deuxième pays d'Afrique à sortir du club peu enviable des pays les moins développés, *«et ce, sans pétrole, ni gaz, ni diamant»*. À la fin des deux mandats que lui permettait la Constitution, il a

VOIR PAGE C 2 : **AFRIQUE**

MARCHÉS BOURSIERS

TORONTO S&P TSX

11 877,72 ▲ +66,34 +0,56 %

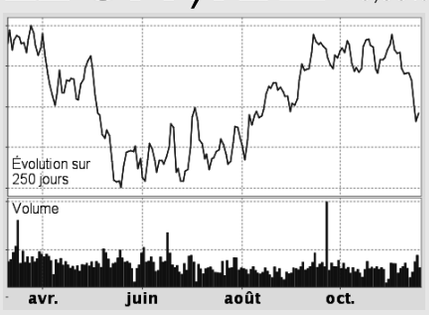

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
S&P TSX	160 133	**11 877,72**	+66,34	**0,6**
S&P TX20	66 725	**563,18**	+4,05	**0,7**
S&P TX60	81 317	**679,49**	+3,73	**0,6**
S&P TX60 Cap.	81 317	**751,38**	+4,13	**0,6**
Cons. de base	2 689	**231,02**	-0,15	**-0,1**
Cons. discrét.	5 701	**91,73**	+0,42	**0,5**
Énergie	45 123	**243,65**	+0,84	**0,3**
Finance	15 151	**179,05**	+1,01	**0,6**
Aurifère	41 873	**307,99**	+2,84	**0,9**
Santé	2 262	**61,38**	+1,65	**2,8**
Tech. de l'info	4 493	**24,22**	+0,38	**1,6**
Industrie	18 763	**112,53**	+0,66	**0,6**

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
Matériaux	46 977	**320,04**	+1,63	**0,5**
Immobilier	4 857	**221,54**	+0,69	**0,3**
Télécoms	4 190	**108,58**	+0,44	**0,4**
Serv. collect.	3 264	**211,55**	+1,40	**0,7**
Métaux/minerais	8 471	**909,48**	+1,31	**0,1**

TSX CROISSANCE

TSX Venture	80 176	**1 235,34**	+12,64	**1,0**

Consultez toutes les cotes boursières sur **www.vmdconseil.ca**

HIER À LA BOURSE: Toronto a finalement clôturé la semaine en hausse, après avoir plongé au cours de plusieurs séances consécutives. Le marché a répondu positivement aux rencontres entre Barack Obama et les leaders du Congrès afin de discuter de la façon dont ils pourraient désarmer la crise fiscale qui se dessine.

Titre ▲▼ variation > 1 %	Symbole	Fermeture	Variation ($)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE ET DE BASE							
Alim. Couche-Tard	ATD.B	**47,37**	-0,14	-0,29	**154**	28,61	51,18
▲ **Astral Media**	ACM.A	**44,40**	2,14	5,06	**1 227**	31,85	49,29
Canadian Tire	CTC.A	**66,75**	0,46	0,69	**198**	60,64	73,46
▲ **Cogeco**	CCA	**38,00**	0,46	1,23	**16**	34,45	54,28
Corus	CJR.B	**22,45**	0,00	0,00	**156**	18,18	24,98
Jean Coutu	PJC.A	**14,72**	0,00	0,00	**81**	12,15	15,84
Loblaw	L	**33,10**	-0,32	-0,96	**371**	31,11	38,60
Magna	MG	**43,55**	-0,07	-0,16	**368**	32,72	48,99
Metro	MRU	**59,89**	0,04	0,07	**336**	49,21	60,12
▲ **Quebecor**	QBR.B	**36,92**	1,12	3,13	**94**	31,20	40,35
▼ **Rona**	RON	**10,97**	-0,23	-2,05	**299**	8,64	14,49
Saputo	SAP	**43,87**	0,20	0,46	**111**	37,28	46,36
▲ **Shaw**	SJR.B	**21,38**	0,26	1,23	**623**	18,93	21,88
Shoppers Drug Mart	SC	**41,94**	-0,16	-0,38	**464**	39,30	44,44
Tim Hortons	THI	**46,18**	-0,19	-0,41	**372**	45,56	57,91
Transat A.T.	TRZ.B	**5,16**	0,03	0,58	**15**	2,79	7,74
Yellow Media	YLO	**0,06**	0,00	0,00	**548**	0,02	0,30
ÉNERGIE							
Cameco	CCO	**16,87**	0,12	0,72	**901**	16,55	26,43
Canadian Natural	CNQ	**27,26**	-0,11	-0,40	**2 347**	25,58	41,12
▲ **Canadian Oil Sands**	COS	**20,47**	0,41	2,04	**957**	18,21	25,19
Enbridge	ENB	**38,63**	0,25	0,65	**954**	34,52	42,23
▲ **EnCana**	ECA	**21,01**	0,47	2,29	**1 864**	17,25	23,86
Enerplus	ERF	**11,81**	-0,03	-0,25	**572**	11,67	27,97
▲ **Nexen**	NXY	**25,69**	0,43	1,70	**1 034**	14,20	26,70
▲ **Pengrowth Energy**	PGF	**5,20**	0,10	1,96	**715**	5,06	11,36
Pétrolière Impériale	IMO	**43,44**	-0,02	-0,05	**430**	38,87	49,26
Suncor Energy	SU	**31,54**	-0,14	-0,44	**2 617**	26,97	37,28
Talisman Energy	TLM	**11,06**	0,05	0,45	**1 861**	9,72	14,69
▲ **TransCanada**	TRP	**45,05**	0,77	1,74	**1 628**	40,31	46,29
FINANCIÈRES							
B. CIBC	CM	**77,18**	0,48	0,63	**836**	68,15	79,43
B. de Montréal	BMO	**57,56**	0,48	0,84	**1 307**	53,15	61,29
B. Laurentienne	LB	**43,24**	0,20	0,46	**34**	40,66	48,68
B. Nationale	NA	**75,50**	0,44	0,59	**503**	63,27	81,27
B. Royale	RY	**55,62**	0,54	0,98	**2 148**	43,30	59,13
B. Scotia	BNS	**53,01**	0,21	0,40	**1 697**	47,54	57,17
B. TD	TD	**78,90**	0,07	0,09	**1 039**	68,13	85,85
Brookfield Asset	BAM.A	**32,91**	0,00	0,00	**689**	26,55	35,35
▲ **Cominar Real**	CUF.UN	**22,40**	0,30	1,36	**293**	21,41	25,46
Corp. Fin. Power	PWF	**25,67**	0,10	0,39	**406**	23,62	30,15
Fin. Manuvie	MFC	**11,93**	-0,01	-0,08	**3 421**	10,18	14,07
Fin. Sun Life	SLF	**25,66**	0,25	0,98	**1 227**	17,92	26,59
Great-West Lifeco	GWO	**23,07**	0,13	0,57	**440**	19,15	25,28
Industrielle All.	IAG	**27,00**	-0,09	-0,33	**78**	20,55	32,91
Power Corporation	POW	**24,08**	0,13	0,54	**544**	21,10	27,42
▲ **TMX**	X	**49,42**	0,59	1,21	**51**	41,00	53,01
INDUSTRIELLES							
Air Canada	AC.B	**1,80**	-0,01	-0,55	**846**	0,78	2,01
▲ **Bombardier**	BBD.B	**3,12**	0,13	4,35	**13 782**	2,97	4,93
CAE	CAE	**9,50**	0,08	0,85	**420**	9,18	11,24
Canadien Pacifique	CP	**90,20**	-0,25	-0,28	**429**	56,82	94,44
Chemin de fer CN	CNR	**85,06**	0,11	0,13	**698**	74,22	92,20
▲ **SNC-Lavalin**	SNC	**40,09**	0,54	1,37	**363**	34,36	55,95
Transcontinental	TCL.A	**9,35**	-0,03	-0,32	**52**	7,97	13,37
TransForce	TFI	**17,29**	0,04	0,23	**222**	12,08	19,14
MATÉRIAUX							
Agrium	AGU	**97,81**	0,73	0,75	**521**	66,00	107,50
▲ **Barrick Gold**	ABX	**33,77**	0,49	1,47	**2 625**	31,18	54,05
Goldcorp	G	**39,72**	-0,20	-0,50	**2 318**	32,34	55,00
▲ **Kinross Gold**	K	**9,51**	0,18	1,93	**2 292**	7,15	14,48
▲ **Mines Agnico-Eagle**	AEM	**52,19**	0,53	1,03	**568**	31,50	56,98
Potash	POT	**37,37**	-0,31	-0,82	**1 202**	37,37	47,94
Teck Resources	TCK.B	**31,98**	0,13	0,41	**1 626**	26,02	44,00
SERVICES PUBLICS							
Fortis	FTS	**32,73**	0,16	0,49	**287**	31,32	34,98
▲ **TransAlta**	TA	**14,69**	0,16	1,10	**494**	13,96	22,28
TECHNOLOGIE							
▲ **CGI**	GIB.A	**23,79**	0,24	1,02	**800**	17,88	27,00
▲ **Research In Motion**	RIM	**9,23**	0,43	4,89	**3 142**	6,10	20,41
TÉLÉCOMMUNICATIONS							
▲ **BCE**	BCE	**41,99**	0,61	1,47	**2 580**	39,12	45,28
Bell Aliant	BA	**26,99**	-0,02	-0,07	**310**	24,41	28,85
Rogers	RCI.B	**42,57**	0,32	0,76	**816**	34,75	44,37
Telus	T	**62,80**	-0,26	-0,41	**381**	52,67	65,79
FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE							
iShares DEX	XBB	**31,58**	0,00	0,00	**118**	30,78	31,86
iShares MSCI	XEM	**22,85**	0,06	0,26	**7**	21,23	25,02
iShares MSCI EMU	EZU	**29,48**	-0,29	-0,97	**525**	24,77	32,72
iShares S&P 500	XSP	**15,62**	0,09	0,58	**738**	13,19	16,84
iShares S&P/TSX	XIC	**18,74**	0,08	0,43	**77**	17,71	20,22

CENTRE D'ANALYSE ET DE SUIVI DE L'INDICE QUÉBEC

L'indice Québec est une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'Institut de recherche en économie contemporaine

INDICES QUÉBÉCOIS

Indice	Fermeture	var. pts	var. %
INDICE QUÉBEC **IQ30**	**1364,12**	+8,44	**+0,62**
INDICE QUÉBEC **IQ120**	**xxx,xx**	+7,28	**+0,53**

Titre	Symbole	Fermeture	Variation ($)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO							
iShares S&P/TSX	XIU	**17,07**	0,10	0,59	**19 085**	16,05	18,32
Fin. Manuvie	MFC	**11,93**	-0,01	-0,08	**3 421**	10,18	14,07
Research In Motion	RIM	**9,23**	0,43	4,89	**3 142**	6,10	20,41
Eldorado Gold	ELD	**14,12**	0,01	0,07	**2 822**	9,94	19,76
Progress Energy	PRQ	**20,43**	0,45	2,25	**2 667**	9,44	22,94
Barrick Gold	ABX	**33,77**	0,49	1,47	**2 625**	31,18	54,05
Suncor Energy	SU	**31,54**	-0,14	-0,44	**2 617**	26,97	37,28
BCE	BCE	**41,99**	0,61	1,47	**2 580**	39,12	45,28
Horizons BetaPro	HVU	**7,51**	-0,75	-9,08	**2 468**	6,92	394,30
Canadian Natural	CNQ	**27,26**	-0,11	-0,40	**2 347**	25,58	41,12
LES GAGNANTS EN %							
Heroux-Devtek	HRX	**12,78**	-0,06	-0,47	**103**	6,26	13,99
Astral Media	ACM.B	**49,30**	7,52	18,00	**4**	36,00	56,00
TDb Split	XTD	**3,88**	0,38	10,86	**12**	2,55	5,44
C&C Energia	CZE	**7,50**	0,71	10,46	**186**	5,48	9,44
Wall Financial	WFC	**11,80**	1,07	9,97	**3**	9,69	13,50
Long Run Explrtn	LRE	**4,57**	0,37	8,81	**3 382**	3,71	5,85
Absolute Software	ABT	**4,75**	0,37	8,45	**927**	3,50	6,78
Atrium Innovations	ATB	**11,18**	0,86	8,33	**197**	9,85	12,48
Logistec	LGT.A	**28,00**	2,00	7,69	**0**	19,50	28,00
Centerra Gold	CG	**9,08**	0,63	7,46	**679**	6,20	23,46
LES PERDANTS EN %							
Migao	MGO	**1,86**	-0,29	-13,49	**205**	1,86	4,28
IntelliPharmaCeutics	I	**2,27**	-0,31	-12,02	**0**	2,27	3,59
Forbes Energy	FRB	**1,79**	-0,22	-10,95	**10**	1,79	7,37
Opta Minerals	OPM	**2,49**	-0,26	-9,45	**0**	1,85	3,00
Redline	RDL	**4,99**	-0,51	-9,27	**17**	2,28	6,35
Niko Resources	NKO	**8,44**	-0,86	-9,25	**1 406**	8,44	55,00
Horizons BetaPro	HVU	**7,51**	-0,75	-9,08	**2 468**	6,92	394,30
Bri-chem	BRY	**2,38**	-0,21	-8,11	**17**	2,35	4,35
TeraGo	TGO	**8,30**	-0,70	-7,78	**6**	8,30	11,89
DragonWave	DWI	**1,90**	-0,12	-5,94	**24**	1,90	5,56
LES GAGNANTS EN $							
Astral Media	ACM.B	**49,30**	7,52	18,00	**4**	36,00	56,00
Fairfax Financial	FFH	**353,80**	5,46	1,57	**84**	335,00	442,00
Heroux-Devtek	HRX	**12,78**	-0,06	-0,47	**103**	6,26	13,99
lululemon	LLL	**68,20**	2,26	3,43	**132**	42,50	80,08
Wajax	WJX	**41,07**	2,17	5,58	**54**	35,10	53,43
Astral Media	ACM.A	**44,40**	2,14	5,06	**1 227**	31,85	49,29
Logistec	LGT.A	**28,00**	2,00	7,69	**0**	19,50	28,00
Valeant	VRX	**55,07**	1,64	3,07	**546**	42,61	59,88
North American	NAF.UN	**27,55**	1,30	4,95	**5**	22,84	27,55
Constellation	CSU	**115,74**	1,29	1,13	**10**	65,00	124,74
LES PERDANTS EN $							
Senvest Capital	SEC	**71,03**	-3,98	-5,31	**0**	61,00	83,90
Fairfax Financial	FFH.U	**353,00**	-2,00	-0,56	**0**	338,00	424,00
iPath S&P 500 VIX	VXX	**34,73**	-1,82	-4,98	**33**	31,89	210,00
Mainstreet Equity	MEQ	**29,18**	-1,33	-4,36	**56**	18,40	34,26
Boardwalk Real	BEI.UN	**62,59**	-1,06	-1,67	**50**	49,85	66,53
Hnz Group Inc B	HNZ.B	**19,20**	-1,00	-4,95	**0**	19,20	37,99
Linamar	LNR	**20,59**	-0,96	-4,45	**44**	13,29	22,36
Walter Energy	WLT	**28,60**	-0,95	-3,21	**0**	28,60	80,66
Niko Resources	NKO	**8,44**	-0,86	-9,25	**1 406**	8,44	55,00
McGraw-Hill	MHR	**47,75**	-0,75	-1,55	**3**	40,26	48,50

NEW YORK S&P 500

1 359,88 ▲ +6,55 +0,48 %

NASDAQ

2 853,13 ▲ +16,19 +0,57 %

DOW JONES

12 588,31 ▲ +45,93 +0,37 %

LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Indice	Fermeture	var. pts	var. %
Euronext 100 (Europe)	**635,16**	-7,58	**-1,2**
CAC 40 (France)	**3 341,52**	-40,88	**-1,2**
DAX (Allemagne)	**6 950,53**	-92,89	**-1,3**
FTSE MIB (Italie)	**14 855,79**	-307,03	**-2,0**
MXSE (Mexique)	**40 830,60**	+256,94	**0,6**
Bovespa (Brésil)	**55 402,33**	-877,03	**-1,6**
Shanghai (Chine)	**2 014,72**	-15,57	**-0,8**
Hang Seng (Hong Kong)	**21 159,01**	+50,08	**0,2**
Nikkei 225 (Japon)	**9 024,16**	+194,44	**2,2**
ASX ALL ORD (Australie)	**4 360,14**	-10,47	**-0,2**
RTS (Russie)	**1 378,51**	+2,41	**0,2**

PÉTROLE

86,67

+1,22 **$US** +1,43 %

OR

1714,30

+1,00 **$US** +0,06 %

DOLLAR CANADIEN

99,90

+0,03 **¢US**

1$US = 100,10¢

0,7844

+0,0024 **EURO**

1 EURO = 1,2749$

Autres devises

ROYAUME-UNI
1$ vaut **0,6287** livre

SUISSE
1$ vaut **0,9447** franc

MEXIQUE
1$ vaut **13,132** pesos

AUSTRALIE
1$ vaut **0,9658** dollar

CHINE
1$ vaut **6,2189** renminbis

HONG KONG
1$ vaut **7,7443** dollars

JAPON
1$ vaut **81,1688** yens

ÉCONOMIE

REVUE BOURSIÈRE

Wall Street pousse un soupir de soulagement

Wall Street a terminé la séance dans le vert vendredi, tablant sur un déblocage des négociations sur le budget des États-Unis après une rencontre *«constructive»* entre les principaux responsables politiques à la Maison-Blanche: le Dow Jones a gagné 0,4% et le Nasdaq 0,6%.

Selon des résultats définitifs, le Dow Jones a avancé de 45,93 points à 12588,31 points et le Nasdaq, à dominante technologique, de 16,19 points à 2853,13 points. L'indice élargi Standard and Poor's 500 a progressé de 0,5% (+6,55 points) à 1359,88 points.

Le président américain Barack Obama a reçu vendredi les chefs de file du Congrès pour discuter du *«mur budgétaire»*, expression qui désigne la cure de rigueur forcée à laquelle les États-Unis seront soumis dès 2013 faute d'accord politique d'ici à la fin de l'année. Ils *«se sont mis d'accord pour faire tout leur possible afin de parvenir à une solution»*, a indiqué le porte-parole de la présidence américaine, Jay Carney, évoquant un *«processus constructif»*.

Alors que les investisseurs *«n'en attendaient pas grand-chose»*, le marché *«a exprimé son soulagement»* à la fin de la rencontre en rebondissant nettement après un début de séance hésitant, a souligné Steven Rosen, de la Société Générale. Après plusieurs séances marquées par les inquiétudes sur une possible impasse des discussions, *«tout le monde reprend son souffle»*.

Les propos tenus après la réunion *«encouragent les courtiers à penser que nous nous sommes rapprochés, plutôt qu'éloignés, d'un accord»*, a renchéri Art Hogan, de Lazard Capital Markets. Les indices avaient été tirés vers le bas en début de séance par le scepticisme des opérateurs sur le résultat de ces discussions et par des indicateurs américains moroses.

Le marché obligataire a légèrement progressé. Le rendement du bon du Trésor à 10 ans a reculé à 1,574% contre 1,589% jeudi, et celui à 30 ans à 2,722% contre 2,724% la veille.

À Toronto la Bourse a clôturé la séance de vendredi en hausse. L'indice composé S & P/TSX a enregistré son premier gain de la semaine, s'emparant de 66,34 points pour terminer à 11877,72 points.

Le dollar canadien s'est quant à lui adjugé 3 centièmes à 99,9 ¢US. Les tensions au Proche-Orient ont fait grimper le prix du pétrole de 1,22$US à 86,67$ US le baril à la Bourse des matières premières de New York.

Les marchés ont piqué du nez ces dernières séances, le résultat des élections américaines ayant renforcé le pessimisme entourant la capacité des politiciens à pouvoir éviter le *«précipice fiscal»*.

Agence France-Presse et La Presse canadienne

AFRIQUE

SUITE DE LA PAGE C 1

laissé pacifiquement la place à un successeur élu en dépit de nombreuses pressions populaires qui l'appelaient à prolonger son séjour au pouvoir.

«Quel remarquable accomplissement! Quel merveilleux exemple à donner à la jeunesse africaine!, s'exclame Mo Ibrahim. *Et pourtant, personne ne le connaît, ni en Afrique, ni à l'étranger, alors que l'on entend tout le temps parler d'exemples contraires, comme* [le dictateur zimbabwéen] *Robert Mugabe.»*

Le réveil d'un continent

Depuis une dizaine d'années, le discours sur l'Afrique est passé du «continent sans espoir» au «réveil d'un continent». Des progrès importants ont notamment été réalisés en matière d'économie, d'éducation, de santé, de réduction du nombre de conflits violents, de respect des droits de la personne et même d'égalité entre les hommes et les femmes. *«Il faut dire que, particulièrement dans ce dernier cas, on partait de très loin»*, observe le sexagénaire.

Durant les premiers temps, des progrès avaient aussi été observés en matière d'élections démocratiques, de liberté de la presse ou encore de lutte contre la corruption. *«Mais depuis quelques années, on assiste à une stagnation et même à une régression en ce domaine*, déplore-t-il, *comme si les progrès économiques suffisaient. Mais ça ne peut pas être soit l'un, soit l'autre. Il faut absolument les deux.»*

Les dictateurs et autres mauvais gouvernements d'Afrique verront vite que le contexte leur est moins favorable qu'auparavant, estime-t-il. Pas seulement parce qu'ils ne peuvent plus compter sur l'ancienne division du monde entre blocs de l'Est et de l'Ouest, mais surtout parce que les nouvelles générations sont plus éduquées, mieux informées et plus exigeantes aussi.

«À leur âge, on n'avait qu'un journal, un poste de radio et une chaîne de télévision, tous contrôlés par le gouvernement. La multiplication des chaînes de télé, les téléphones cellulaires ou encore les réseaux sociaux ont aidé à l'apparition d'une véritable société civile avec laquelle les gouvernements doivent désormais composer.»

Au moment de recevoir son prix, Mo Ibrahim a adressé ce conseil aux jeunes entrepreneurs africains qui auraient pu s'étendre à leurs dirigeants politiques. *«J'espère que vous saurez mieux faire que nous. Ne croyez pas ceux qui vous disent que la quête perpétuelle de profit est la seule chose qui compte. Je crois que la recherche de développement durable est une meilleure chose. Aucun individu ne peut réussir dans une société qui s'effondre. Vous faites partie de la société.»*

Le Devoir

Le Devoir *était l'invité du World Entrepreneurship Forum qui s'est tenu du 24 au 27 octobre à Lyon, en France.*

Les taux d'intérêt en vigueur

Taux d'intérêt le 14 novembre 2012 dans les principales institutions financières au Canada (Taux fournis par les institutions)

	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
HSBC	0,80	1,20	1,40	1,90	4,45	3,60	4,45	5,24
Nationale	0,50	0,90	1,40	1,75	4,00	3,10	3,70	5,24
Laurentienne	0,50	0,90	1,40	1,75	4,40	3,09	3,70	5,24
Royale	0,65	1,25	1,90	2,15	4,00	3,10	3,65	5,24
Scotia	0,15	0,90	1,25	1,75	4,55	3,65	3,99	4,99
TD	0,65	1,00	1,35	2,00	4,00	3,10	3,70	5,24
de Montréal	0,75	1,15	1,40	2,05	4,00	3,10	3,70	5,24
CIBC	0,50	0,90	1,25	1,75	—	—	—	—
Desjardins	0,50	0,90	1,40	1,75	4,40	3,09	3,70	5,24
Investors	—	—	—	—	4,00	3,10	3,85	5,24
La Capitale	—	—	—	—	4,25	3,49	3,70	5,24

ÉCONOMIE

La fin des petits gâteaux Twinkie ?

La compagnie Hostess ferme ses usines et congédie 18 500 employés à la suite d'un conflit de travail

Irving, Texas — Le groupe de pâtisserie industrielle Hostess Brand, qui fabrique le gâteau sucré Twinkie rendu célèbre par le film *Ghostbuster* et le pain Wonder Bread, a annoncé vendredi sa mise en liquidation après une grève d'employés qui rejetaient son plan de sortie de faillite. La quasi-totalité des 18500 employés vont être licenciés, avertit le communiqué du groupe.

«Hostess Brands a annoncé qu'il démantelait ses opérations et qu'il avait déposé une motion auprès du tribunal de commerce pour demander la permission de fermer ses activités et de vendre ses actifs, y compris certaines marques emblématiques et ses usines», explique le groupe, qui n'est pas coté en Bourse. *«Les opérations de pâtisserie ont été suspendues dans toutes les usines. La livraison de produits va continuer et les boutiques vont rester ouvertes pendant plusieurs jours de façon à vendre les produits déjà préparés»*, ajoute-t-il.

«Le conseil d'administration a autorisé le démantèlement du groupe» après que l'un des plus importants syndicats du groupe, l'Union internationale des travailleurs de la pâtisserie, de la confection, du tabac et des meuniers (BCTGM) a lancé une grève nationale qui a empêché l'entreprise de produire et de livrer des produits dans plusieurs usines, explique le communiqué. Hostess avait indiqué que la production d'une dizaine de ses 33 usines avait été sérieusement ralentie.

Le 12 novembre, Hostess Brands a fermé de façon permanente trois usines en conséquence de cet arrêt de travail, et le 14 novembre, la société *«a annoncé qu'elle serait contrainte de se mettre en liquidation si un nombre suffisant d'employés ne retournait pas au travail d'ici jeudi»*, détaille-t-il. Hostess Brand a décidé jeudi soir que cet objectif n'avait pas été atteint et a donc décidé de placer le groupe en liquidation. Hostess a affirmé vendredi que l'entreprise n'est pas rentable en vertu de coûts qui, selon elle, dépendent largement des salaires exigés par le syndicat et des frais associés à sa caisse de retraite.

Hostess, qui a son siège à Irving, au Texas, s'était placé sous la protection d'un tribunal des faillites de New York en janvier, étranglé par les dettes et les problèmes de compétitivité. C'était la deuxième fois depuis 2004. La compagnie fondée en 1930 était confrontée à des problèmes qui allaient bien au-delà des coûts. La concurrence dans le secteur des gâteries se fait de plus en plus féroce, à un moment où les Américains se préoccupent de plus en plus de leur alimentation.

Associated Press et Agence France-Presse

TIM BOYLE AGENCE FRANCE-PRESSE

Des employés de la compagnie Hostess à l'œuvre dans une usine de petits gâteaux, avant le conflit de travail qui vient de connaître un dénouement tragique pour les 18 500 travailleurs qui ont perdu leur emploi.

Qu'est-ce que le Twinkie?

Le Twinkie, génoise ultra moelleuse fourrée à la crème industrielle, a une quantité de sucre (42 % de la composition) et de graisse (10 %) qui a de quoi heurter les palais délicats mais a régalé des générations d'enfants américains. Le produit, réputé pouvoir se conserver des mois, a été inventé en 1930, sur fond de crise économique.

ÉTUDE DE L'IREC

Les baisses d'impôts ont favorisé les plus riches

Selon l'IREC, le 1% de la population composé des personnes les plus riches au Québec a le plus bénéficié de la croissance des revenus des particuliers. Les revenus sous forme de dividende et de gain en capital ne sont pas étrangers à cette concentration, qui se nourrit toutefois de la baisse du taux marginal d'impôt dont ont bénéficié les plus riches depuis 1980.

Dans son étude titrée *Le 1% québécois: martyr fiscal?* publiée vendredi, l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) fait ressortir que la croissance des revenus des particuliers au Québec a surtout profité au premier centile. Pour cette catégorie, la croissance a été cinq fois plus importante que pour celle du 99% restant. *«Depuis 1985, il y a une hausse importante de la concentration des revenus pour le 1%, passant de 7% de tous les revenus à presque 12%.»*

L'IREC a souligné que cette concentration a bénéficié d'une augmentation de 124% en huit ans, ou de 10,6% par année, des revenus provenant de dividendes versés et de gains en capital dont la valeur a augmenté de 8% par année. Mais le chercheur Nicolas Zorn a surtout mis en exergue *«une corrélation significative entre la concentration des revenus pour le premier centile et les baisses d'impôt depuis 2001, depuis 1973 pour le taux marginal d'imposition»*. Il a ajouté que la baisse du taux marginal d'imposition, qui est passé de 68,4% en 1980 à 48,2% aujourd'hui, *«pourrait être en partie responsable de cette hausse de la concentration des hauts revenus»*.

Et l'auteur d'ajouter que *«nous avons fait une revue de la littérature sur la fiscalité et, advenant que les gouvernements augmenteraient un peu les impôts du 1% le mieux nanti, l'hypothèse d'un éventuel cataclysme économique n'est pas justifié: les riches évitent l'impôt lorsqu'ils en ont l'occasion, pas lorsque le taux d'imposition atteint un niveau un peu plus élevé»*. Il cite une étude produite par deux économistes canadiens, Neil Brooks et Thaddeus Hwong, démontrant que *«les sociétés qui ont un impôt plus élevé performent mieux que les sociétés qui le font moins sur une grande majorité d'indicateurs économiques et sociaux»*. Et les conclusions des travaux des économistes Peter Diamond et Emmanuel Saez, respectivement lauréats du prix Nobel d'économie et de la médaille John Bates Clark, indiquent que *«le taux marginal d'imposition pour les hauts revenus pourrait atteindre 73% sans que les recettes fiscales en soient trop affectées»*. Ils concluent également que *«les gains en capital devraient être taxés davantage pour éviter un transfert de revenus déclarés par le premier centile»*.

Le Devoir

Hausse du profit de la SAQ au deuxième trimestre

La Société des alcools du Québec (SAQ) a annoncé vendredi avoir enregistré au deuxième trimestre de son exercice 2012-2013 un résultat net de 235,5 millions, soit une progression de 3,4 % par rapport à la même période il y a un an.

Les ventes de la SAQ se sont élevées à 652,5 millions, en hausse de 2,7 % par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le réseau des succursales et des centres spécialisés a de nouveau contribué à la croissance enregistrée avec des ventes de 582,3 millions, soit une augmentation de 1,9 %, a précisé la société d'État, ajoutant que les ventes réalisées au sein du réseau des grossistes-épiciers avaient progressé de 10,2 % pour atteindre 70,2 millions.

En ce qui a trait au volume de ventes par catégorie de produits, les vins se sont démarqués avec des ventes totalisant 35,7 millions de litres, en hausse de 3,2 %. La catégorie des spiritueux, commercialisés uniquement dans le réseau des succursales et des centres spécialisés, est quant à elle demeurée stable un volume de ventes de 5 millions de litres. De leur côté, les ventes de boissons panachées ont diminué de 6,3 % pour s'établir à trois millions de litres.

Enfin, la catégorie des bières importées et artisanales, des cidres et des produits complémentaires a connu une augmentation de 12,5 % pour atteindre 900 000 litres vendus.

La Presse canadienne

LA POCATIÈRE

Bombardier: les négociations sont interrompues

Le Syndicat des employés de Bombardier de La Pocatière a annoncé vendredi que les négociations avec la direction du géant du transport avaient pris fin au cours de la nuit sur un *«profond désaccord»* et qu'aucune autre séance de négociation n'était prévue pour l'instant. Les syndiqués ont prévu une marche dans les rues de la ville ce samedi.

L'arrêt des négociations fait suite à trois journées de *«négociations intenses»*, a précisé le syndicat. Ces tractations n'ont cependant pas permis aux deux parties de s'entendre sur les enjeux importants.

Une offre *«finale»* a été néanmoins été déposée par l'employeur et sera soumise la semaine prochaine aux travailleurs, a précisé le syndicat, qui devait rencontrer ses membres vendredi après-midi pour faire le point sur la situation. Le président du syndicat, Mario Lévesque, a dit que son groupe n'était *«pas du tout satisfait de l'offre»* et qu'il n'appréciait *«absolument pas l'arrogance»* dont ferait preuve la partie patronale.

Quelque 330 employés syndiqués de Bombardier sont en grève à La Pocatière depuis le 1er novembre. Leur contrat de travail a expiré le 30 septembre 2011.

Les parties avaient repris les négociations le 7 novembre, à la suggestion du conciliateur du ministère du Travail. Les échanges s'étaient depuis poursuivis chaque jour, à l'exception du 12 novembre, pour prendre une pause.

La Presse canadienne

DR ALAIN SABOURIN
Clinique Médico-Esthétique Cheveux | Rides | Paupières
20 ans d'expertise
514.937.8020
Greffe de Cheveux à Montréal
dralainsabourin.com

Vous avez des droits
nous pouvons vous aider
Yves Ménard
Avocats inc.
514.861.0469
yvesmenardavocats.com

Cours par correspondance en ligne sur
COMMENT BÂTIR SON PORTEFEUILLE EN 2012
Avec l'aide constante du prof

Claude Chiasson,
Chroniqueur financier, analyste financier et investisseur privé
"Une source d'information de qualité et 100 % objective"
Comprend :
- Stratégie de placement 2012 diffusée sur Internet
- Un guide d'apprentissage
- Un manuel de 279 pages sur tout ce qu'il faut savoir pour bien investir
- Un abonnement d'un an à la classe Internet Pro-Placement

Vous apprendrez à :
- Connaître les secteurs les plus prometteurs de notre économie
- Identifier les bons placements et à les accumuler au bon prix
- Encaisser des revenus de placement réguliers et croissants
- À battre votre prochain ennemi : l'inflation

NE VOUS LAISSEZ PAS APPAUVRIR PAR LES FAIBLES TAUX D'INTÉRÊT : APPRENEZ À TIRER DES REVENUS RÉGULIERS ÉLEVÉS DE VOTRE ÉPARGNE
Prix : 235 $ (plus taxes)
Pour vous inscrire, allez au www.proplacement.qc.ca, appuyez sur Devenir membre, puis sur Inscrivez-vous dès aujourd'hui et, enfin, complétez le formulaire tel qu'indiqué. Branchement Internet requis
LE DEVOIR pro-placement inc.

ÉCONOMIE

VOS FINANCES

Gros transfert d'actif en vue

GÉRARD BÉRUBÉ

Conséquences du choc démographique, une vague sans précédent de transferts intergénérationnels d'actif va déferler au cours des dix prochaines années. Héritages mais aussi transferts d'entreprise apparaissent sur le radar. Mais de là à conclure que ces mouvements seront autant de transferts de richesse il n'y a qu'un pas…

BMO Banque privée Harris a déjà fait ressortir des données d'Investor Economics soulignant que l'univers des 1 million de dollars ou plus, comprenant l'actif investissable et la propriété immobilière (mais excluant la valeur de l'entreprise s'il y a lieu), composait un bassin de 1800 milliards de dollars au Canada en 2009. Que ce bassin était appelé à devenir 3010 milliards en 2018, soit une progression de 67%, ou de 7% par année. Quant au nombre de familles disposant d'un tel actif, il devrait atteindre les 906 000 en 2018, contre 544 000 présentement. De ce dernier nombre, 9000 familles disposent d'un actif à investir (comprenant l'immobilier mais sans inclure la valeur de l'entreprise s'il y a lieu) de 25 millions ou plus. L'Ontario revendique une part de 44% de ce bassin de 1800 milliards de dollars et le Québec, de 17%.

Beaucoup de fortunes personnelles, donc, dont le transfert devra être géré.

S'ajoutent au paysage des transferts intergénérationnels les données d'une autre étude, présentées cette semaine par Marchés mondiaux CIBC, portant sur autant de milliards de dollars d'actif, commerciaux cette fois, appelés à changer de mains. L'institution parle de 1900 milliards au cours des cinq prochaines années, de 3700 milliards d'ici 2022. Selon ce rapport, 310 000 propriétaires d'entreprises, soit 30% des PME au Canada, vont vendre ou transférer le contrôle de leur entreprise d'ici cinq ans, 550 000 d'ici dix ans. La CIBC n'est pas sans évoquer *«le plus important renouvellement de contrôle économique de l'histoire»*.

Mais parle-t-on de transfert de richesse ou de pauvreté?

En ce qui a trait spécifiquement aux fortunes personnelles (sans la valeur liée à l'entreprise s'il y lieu), la population de «riches» est composée à 30% d'entrepreneurs, à 25% de cadres supérieurs et également à 25% de professionnels. En supposant que les conclusions d'un vaste sondage mené en 2005 auprès de 3200 familles fortunées demeurent d'actualité, il faut retenir que la transmission de la richesse aboutit à un échec dans 70% des cas. Sept fois sur dix, le transfert engendre querelles, tiraillements, éclatement de la famille et perte d'actif.

Et avant d'atteindre l'étape de transfert, BMO avait indiqué que pour le cadre supérieur, la dynamique sera plutôt une planification financière inadéquate, comprenant la planification testamentaire et le volet fiscal associé à un départ à la retraite. Pour le professionnel et l'entrepreneur, ne disposant généralement pas de régime de pension, la question de la retraite prendra le dessus. Donc beaucoup de préoccupations avant la succession.

Si on greffe à l'équation les «fortunes» captives capitalisées dans les entreprises, une autre problématique émerge. L'on retient généralement que plus de la moitié des propriétaires n'ont aucun plan de transfert ou de relève. Et que les trois quarts n'ont pas identifié de successeur. À cette non préparation s'ajoute le fait que le tiers des propriétaires compte sur la vente de leur entreprise pour pourvoir à leurs besoins à la retraite.

Vu sous une autre réalité, selon les données de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, 60% des PME sont de nature familiale. Et les trois quarts sont des entreprises de services, dont l'achalandage ou la clientèle se déclare très souvent plus fidèle au propriétaire qu'à l'entreprise. Quant au taux de survie, deux nouvelles entreprises sur trois meurent à l'intérieur de cinq ans. Dans le cas d'une entreprise familiale, seulement le quart réussit avec succès le passage de la première à la deuxième génération. À peine 10% survivent à la transition entre la deuxième et la troisième.

Résultats: l'issu du transfert va trop souvent prendre la forme d'une vente de l'entreprise à des tiers. Aux employés, aux dirigeants mais, le plus souvent, à un concurrent, qui va conclure la transaction à des fins défensives, pour accroître ou protéger ses parts de marché

Et pour l'impact potentiel sur l'ensemble de l'économie, la CIBC a précisé cette semaine que présentement 250 000 propriétaires d'entreprises, représentant 20% de toutes les entreprises comptant des salariés, sont âgés de 55 ans ou plus. Les entreprises devant changer de propriétaires au cours des cinq prochaines années représentent 15% du PIB canadien et abritent deux millions d'emplois.

L'investissement étranger en titres canadiens a augmenté à 13,9 milliards en septembre

Ottawa — L'investissement étranger en titres canadiens a augmenté pour atteindre 13,9 milliards en septembre sous l'effet des achats d'obligations des administrations publiques et d'actions de sociétés, a indiqué vendredi Statistique Canada. L'investissement canadien en titres étrangers s'est élevé à 6 milliards, a ajouté l'agence fédérale, le niveau le plus élevé observé en six mois, principalement par le biais d'acquisitions d'actions américaines. Les investisseurs étrangers ont acquis pour 55,8 milliards $ de titres d'emprunt canadiens jusqu'à présent en 2012, soit un niveau d'investissement similaire à celui observé durant la même période en 2011.

La Presse canadienne

Investissement dans un Centre de revalorisation de fibres textiles en Beauce

Saint-Éphrem-de-Beauce — Ottawa et Québec ont signifié vendredi leur appui au développement du Centre de recherche et de revalorisation de fibres techniques (CRRFT) de Saint-Éphrem-de-Bauce. Ce centre récupère et recycle les rebuts générés par l'industrie des textiles comme la laine, le coton et les matières synthétiques. Il peut approvisionner en fibres recyclées des entreprises qui les réutiliseront dans la fabrication de leurs produits. Le centre est géré par Textiles Techniques Chaudière-Appalaches (TTC-A), un organisme à but non lucratif.

La Presse canadienne

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

APPEL DE CANDIDATURES

VICE-RECTRICE OU VICE-RECTEUR À LA VIE ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Conformément au Règlement no 3 des procédures de désignation de l'UQAM concernant la procédure de désignation de la vice-rectrice, du vice-recteur à la Vie académique, le Comité de sélection procède maintenant à un appel de candidatures. Il effectuera par la suite une consultation auprès de membres de la communauté universitaire et fera une recommandation au Conseil d'administration.

L'ÉTABLISSEMENT

L'Université du Québec à Montréal, créée en 1969, a le statut d'université associée au sein du réseau de l'Université du Québec. Elle est une université publique et laïque de langue française dont le rayonnement est international. L'originalité et les caractéristiques propres de ses programmes ainsi que sa recherche de pointe, souvent axée sur les préoccupations sociales, et ses innovations en création, ont contribué à bâtir sa renommée. L'Université offre de la formation sur le campus montréalais et dans ses campus régionaux situés dans la grande région métropolitaine. Elle compte plus de 40 000 étudiants, 5 000 employés, dont plus de 1 000 professeurs et 2 000 chargés de cours, et 205 000 diplômés. Elle offre plus de 300 programmes, dont 150 aux cycles supérieurs, au sein de ses facultés : arts, communication, science politique et droit, sciences, sciences de l'éducation, sciences humaines et École des sciences de la gestion. Ses professeurs reçoivent des subventions et contrats de recherche pour un montant de plus de 60 millions de dollars. L'Université du Québec à Montréal dispose d'un budget de l'ordre de 400 millions de dollars.

LA FONCTION

Sous la responsabilité immédiate du recteur et en concertation avec les autres membres de la Direction, cette personne :

- a la responsabilité première des unités d'enseignement, de recherche et de création de l'Université, assure l'application des politiques relatives à l'enseignement, à la recherche et à la création et, de façon générale, concourt à l'animation et veille à la qualité de la vie académique de l'Université;
- est responsable de la coordination de l'ensemble des activités facultaires et, à ce titre, préside le comité de direction qui réunit les doyennes, les doyens;
- est responsable du développement des ressources professorales et, à ce titre, de la préparation des politiques de nature académique relatives aux professeures, professeurs, aux chargées de cours, chargés de cours et aux maîtres de langue et des processus menant à leur approbation par les instances;
- conseille la Commission des études sur l'organisation, le développement et la coordination de l'enseignement, de la recherche et de la création, sur les nominations aux postes de direction de recherche et de création et sur les politiques d'engagement des professeures, professeurs, des chargées de cours, chargés de cours et des maîtres de langue; de plus, elle, il préside la Sous-commission des ressources;
- élabore la planification institutionnelle de l'Université en concertation avec chaque membre de la direction, et cela avec l'appui du Service de planification académique et de recherche institutionnelle;
- assume la responsabilité du développement international de l'Université en lien étroit avec les doyennes, les doyens des Facultés;
- est responsable du Service de planification académique et de recherche institutionnelle;
- est également responsable :
  - de l'élaboration et de l'application des politiques et des programmes de formation des étudiantes, étudiants en concertation avec les Facultés,
  - des orientations institutionnelles en matière de formation continue et d'enseignement hors campus,
  - de développer des ententes de formation avec les partenaires des milieux sociaux, économiques et culturels,
  - du Service de la formation universitaire en région;
- est également responsable, avec l'assistance du vice-recteur à la Recherche et à la création :
  - de l'organisation et du développement de la recherche et de la création en concertation avec les Facultés,
  - de l'élaboration des politiques relatives à la recherche et à la création,
  - d'assurer, par les services de soutien à la recherche et à la création, la qualité de l'environnement dans lequel œuvrent les chercheurs et les créateurs;
- met en œuvre les décisions du Conseil d'administration, du Comité exécutif et de la Commission des études concernant ses domaines de responsabilité;
- remplace le recteur en son absence;
- exerce les pouvoirs et les fonctions que lui confie la rectrice, le recteur ou le Conseil d'administration.

EXIGENCES

Les candidates, candidats doivent :

- être titulaire d'un doctorat et avoir une expérience reconnue dans l'enseignement, la recherche ou la création en milieu universitaire;
- avoir occupé des fonctions de direction d'enseignement, de recherche ou de création;
- connaître les grands enjeux qui conditionnent le développement des institutions universitaires québécoises, canadiennes et internationales;
- avoir une connaissance appropriée des organismes en matière de développement et de coopération internationale reliés à l'enseignement, à la recherche et à la création;
- pouvoir travailler en collégialité et exercer du leadership;
- connaître les structures académiques et administratives de l'UQAM, du réseau de l'Université du Québec et des autres universités québécoises.

CONSULTATION

Pour ce poste de cadre supérieur, les candidates, candidats retenus après les entrevues de sélection seront soumises, soumis à une consultation, conformément à l'article 18B du Règlement no 3 des procédures de désignation.

TRAITEMENT

Selon la Politique salariale des cadres supérieurs de l'UQAM.

DATE LIMITE

Votre candidature, accompagnée d'un curriculum vitæ, devra parvenir au secrétaire général **avant 16 heures le 21 novembre 2012**, date limite de mise en candidature, à son bureau :

Monsieur Normand Petitclerc
Secrétaire général
Université du Québec à Montréal
Pavillon Athanase-David
1430, rue Saint-Denis, bureau D-4600
Montréal (Québec)

Les personnes qui désirent des renseignements additionnels sur le poste, la procédure de désignation et les conditions générales d'emploi peuvent s'adresser confidentiellement au secrétaire général, au 514 987-7905.

UQÀM

ÉCONOMIE

NOS PLACEMENTS

Il faut au moins une propriété dans son avoir

CLAUDE CHIASSON

Je suis assez attentif à ce que l'on dit dans les journaux au sujet de la dette des Canadiens. J'ai pratiqué le journalisme pendant plus de 20 ans et je l'enseigne depuis une douzaine d'années. J'ai parfois l'impression que le message qui se dégage actuellement ne tient pas la route au plan strictement comptable.

Je vous propose donc la réflexion suivante dans l'espoir d'avoir votre opinion.

Ménage Endetté et Ménage Non Endetté disposent du même revenu net: 90000$ par année après impôt et cotisations diverses, c'est-à-dire disponibles dans leur compte en banque. Les deux ont «une bonne job» avec sécurité d'emploi.

Ménage Endetté possède un bungalow de 350000$ assorti de l'hypothèque maximale de 280000$. Il s'agit de sa seule et unique dette, tous ses autres biens étant payés.

Toutes dépenses et obligations confondues, il débourse 26000$ par année pour avoir un toit au-dessus de sa tête.

De cette somme, 6000$ vont au remboursement de la dette. Prudent, Ménage Endetté estime à «inflation +1%» l'augmentation de la valeur de sa maison, soit 10500$ par année sachant que l'étalement urbain pousse à la hausse la valeur de tout ce qui se rapproche relativement du centre-ville.

Voilà donc le calcul:

Ménage Endetté a déboursé 26000$ pendant l'année. En revanche, sa dette a baissé de 6000$ et la valeur de sa maison s'est accrue de 10500$. En coût réel, le toit de Ménage Endetté se chiffre à 9500$ par année.

Ménage Non Endetté paie quant à lui 15000$ par année en loyer, auquel loyer s'ajoutent quelques frais: électricité, chauffage, assurance et menues dépenses. En tout et pour tout, son toit lui aura coûté 17000$ à la fin de l'année.

Bien sûr, on peut pousser l'analyse plus loin en tenant compte du capital que Ménage Non Endetté peut faire fructifier au lieu de s'en servir pour verser le 25% exigé à l'achat d'une maison. Cela dit, ses rendements imposables n'atteindront jamais ceux d'une maison.

Ma conclusion est la suivante:

La dette hypothécaire ne peut être confondue avec les autres types de dette. Elle s'avère payante à la longue. De plus, avec ou sans hypothèque, il faut payer son toit.

En cas d'augmentation des taux d'intérêt, Ménage Endetté aura acquis une réserve qui lui permettra de l'assumer grâce à ses gains annuels en capital de 7500$. D'ici cinq ans, il aura 37500$ de plus en capital que son voisin.

Entre les deux situations, celle de Ménage Endetté me semble favorable.

Un dernier point, ce scénario est réaliste sur le marché d'Ottawa et s'inspire de situations que je connais, la mienne et celle d'une connaissance.

Un lecteur

Le premier point que je dois avancer ici est celui-ci: posséder au moins une propriété dans son avoir est un grand atout. C'est essentiel à mes yeux sur le plan de la diversification de son avoir. Il y a des décennies durant lesquelles les valeurs mobilières peuvent fortement s'apprécier. Il y en a d'autres durant lesquelles elles ne font pas grand-chose qui vaille, comme ce fut le cas les dix dernières années. L'immeuble et les obligations négociables à long terme ont cependant pris le relais durant cette période. Surtout l'immeuble, alors que les prix des propriétés résidentielles ont presque doublé depuis 2000. Ceux qui possédaient au moins une propriété unifamiliale ont pu s'enrichir durant cette période de maigre pitance pour les marchés boursiers. En fait, l'explosion des prix des propriétés a été telle que, parmi ceux qui n'étaient pas propriétaires ces dix dernières années, nombreux sont ceux qui ne peuvent plus le devenir. Ils se sont carrément fait sortir de ce marché.

Quant à savoir s'il vaut mieux louer plutôt que d'acheter une maison, sans me lancer dans des calculs élaborés, je dirais qu'acheter comporte de grands avantages. D'emblée, si on parle de l'achat d'un plex (triplex, quadruplex et plus) à un juste prix (j'insiste sur ce dernier point car, aujourd'hui, les prix de ces propriétés sont souvent très élevés) avec propriétaire occupant, être propriétaire s'avérera nettement plus avantageux qu'être locataire, sauf si, évidemment, les prix devaient descendre à très long terme, chose à laquelle je ne crois pas. Outre le fait que les revenus de location couvriront près de 60% des frais d'intérêt de l'hypothèque, l'effet de levier que procure ce type d'immeuble a pour effet d'accélérer l'enrichissement de son propriétaire.

Dans le cas d'une maison unifamiliale, trancher entre la location et l'achat n'est pas aussi simple. Évidemment, si on considère la chose pour les dix dernières années, le propriétaire d'une unifamiliale sort grand gagnant face au locataire. Mais, comme vous le faites dans votre analyse intéressante, il vaut mieux poser par hypothèse qu'à long terme, le prix des propriétés évoluera en tandem avec le taux d'inflation annuel. Dans votre exemple, vous retenez une appréciation annuelle de 3%, ce qui me semble raisonnable (taux d'inflation plus 1%). De votre analyse, vous concluez qu'entre les deux familles comparées vivant à Ottawa, l'une propriétaire, l'autre locataire, la première s'avère gagnante à long terme. Je pense qu'en général vous avez raison. Mais des nuances doivent être apportées, car un locataire peut peut-être s'en tirer à meilleur compte s'il profite de son statut pour dégager une épargne annuelle supérieure à celle du propriétaire, cela en plus d'un capital initial égal à ce dernier, capital qu'il pourra réinvestir à long terme.

Dans votre analyse, le loyer annuel de votre famille locataire s'élève à 17000$ ou 1417$ par mois contre 26000$ ou 2167$ par mois pour la famille propriétaire. À revenus égaux, la famille locataire économise donc, bon an mal an, 9000$. Cette épargne additionnelle s'ajoute au capital initial pour à terme enrichir la famille locataire. Selon le rendement qu'elle obtiendra sur ces liquidités, elle pourrait à long terme s'enrichir davantage que le propriétaire. Mais, pour ce faire, elle devra faire preuve d'une grande discipline (ceci est très important), ce qui n'est pas le cas de la famille propriétaire qui est, somme toute, forcée d'épargner pour rembourser son hypothèque.

Malgré cette épargne additionnelle en faveur du locataire, ce dernier ne bénéficie pas de l'effet de levier que permet le recours à une hypothèque pour acheter une propriété. Le locataire sera aussi pénalisé par une moins bonne diversification de son portefeuille. C'est pourquoi j'estime qu'idéalement, quiconque choisit d'être locataire, devrait au moins posséder un plex ou un condo offert en location, question de participer au marché immobilier et de profiter de l'effet de levier.

Pour terminer, vous avez bien raison de dire que l'hypothèque n'est pas une mauvaise dette en soi. Ce n'est pas comme les prêts pour des biens à la consommation dont la valeur se déprécie à la vitesse grand V alors que celle des propriétés s'apprécie à long terme. Aussi ne faut-il pas trop s'alarmer à propos du niveau actuellement élevé de la dette des ménages canadiens. La tendance est à la hausse et, de cela, nos autorités doivent se préoccuper, ce qu'a fait le ministre fédéral des Finances en resserrant les conditions d'octroi des prêts hypothécaires.

Par contre, comparer le taux d'endettement des ménages canadiens à celui des ménages américains est un exercice des plus boiteux. Le revenu disponible des Canadiens n'est pas comparable à celui des Américains lorsqu'on tient compte du filet social dont les premiers bénéficient. Au Québec, nous profitons de l'assurance maladie, de l'assurance-médicaments, des garderies à 7$ par jour, de congés de maternité et de paternité, et de droits de scolarité passablement plus faibles qu'aux États-Unis, surtout au niveau universitaire.

cchiasson@proplacement.qc.ca
Classe Internet: *www.proplacement.qc.ca*

PEDRO RUIZ LE DEVOIR

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Voir
ma carrière comme
une formidable façon
d'améliorer l'avenir

Une université à dimension humaine qui valorise la diversité, l'égalité et l'équité.

Des façons de faire innovatrices.

Un environnement de travail exceptionnel.

Une communauté mobilisée par la réussite étudiante et la santé de tous et chacun.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
Voir au futur

Appel de candidatures

PROFESSEURE OU PROFESSEUR EN POLITIQUE APPLIQUÉE
Faculté des lettres et sciences humaines
École de politique appliquée
Campus principal de Sherbrooke
Offre 01594

PROFESSEURE OU PROFESSEUR EN INFORMATIQUE
Faculté des sciences
Département d'informatique
Campus principal de Sherbrooke
Offre 01571

PROFESSEURE OU PROFESSEUR EN TOXICOMANIE
Faculté de médecine et des sciences de la santé
Département des sciences de la santé communautaire
Campus de Longueuil
Offre 01567

Voyez la description complète de toutes nos offres d'emploi et soumettez votre candidature en ligne.

USherbrooke.ca/emplois

OFFRE D'EMPLOI L'Institut Canadien de Québec

DIRECTRICE OU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fondé en 1848, L'Institut Canadien de Québec, important organisme culturel à but non lucratif, est à la recherche de candidates et de candidats pour pourvoir au poste de directrice générale ou de directeur général.

Sous l'autorité du conseil d'administration et en conformité avec ses orientations, la ou le titulaire a pour fonctions principales de planifier, diriger, contrôler et évaluer l'ensemble des activités de l'organisation, principalement la gestion des bibliothèques de la Ville de Québec, de la Maison de la littérature et du festival Québec en toutes lettres. Elle ou il supporte les travaux du conseil d'administration et des différents comités, élabore la planification stratégique, planifie les activités de financement, assume le rôle d'interlocuteur principal auprès de la Ville de Québec et agit à titre de porte-parole de l'organisation.

Exigences minimales
- Diplôme en administration, bibliothéconomie ou autre discipline pertinente
- Expérience d'au moins cinq (5) ans dans un poste de direction
- Habiletés en communications orales et écrites
- Leadership, dynamisme et sens de l'organisation
- Créativité, innovation et intérêt marqué pour les technologies en bibliothèques et le monde numérique
- Bonne connaissance du milieu culturel et des bibliothèques
- Capacité à établir des relations harmonieuses avec divers partenaires
- Expérience en gestion de bibliothèque constitue un atout

L'Institut offre un salaire très concurrentiel et une gamme complète d'avantages sociaux. L'entrée en fonction est prévue en février 2013.

On peut obtenir des renseignements sur cette offre d'emploi ou obtenir une description écrite du poste en consultant le site Internet www.institutcanadien.qc.ca ou par téléphone au 418-641-6788, poste 247.

Les dossiers de candidature comprenant une lettre d'intérêt et un curriculum vitae doivent être acheminés **AVANT LE VENDREDI 7 DÉCEMBRE 2012 À 16 H 30**, par courriel adressé à la présidence du conseil d'administration : presidence@institutcanadien.qc.ca. Seules les personnes retenues seront contactées.

www.institutcanadien.qc.ca

McGill

Premier vice-président exécutif adjoint (études et vie étudiante)

L'Université McGill invite les personnes intéressées à soumettre leur candidature au poste de premier vice-président exécutif adjoint (études et vie étudiante).

Fondée en 1821, l'Université McGill a acquis une réputation mondiale d'excellence des études et de la recherche dans un large éventail de facultés qui en font l'une des universités canadiennes les plus internationales et un leader de l'enseignement supérieur. McGill se compose de onze facultés, de l'École de l'éducation permanente, du Bureau des études supérieures et postdoctorales, et de onze écoles professionnelles. L'Université compte plus de 37 500 étudiants répartis sur deux campus et 215 000 anciens étudiants vivants. Située dans la ville cosmopolite de Montréal, l'Université bénéficie d'un milieu riche en culture, en possibilités récréatives et en diversité. Pour plus d'information sur McGill, consultez le site **www.mcgill.ca.**

Le premier vice-président exécutif adjoint (études et vie étudiante) relève du premier vice-président exécutif. Son rôle est d'être le défenseur des étudiants et de leurs préoccupations, de veiller de façon générale au bien-être des étudiants et de contribuer directement aux décisions administratives de la haute direction qui touchent la vie étudiante. Il doit être un collaborateur efficace, un bon communicateur et un décideur pratiquant la concertation qui fera progresser l'identité communautaire et la collaboration tant avec les étudiants qu'avec un large éventail d'organes internes et externes au nom des étudiants. Le premier vice-président exécutif adjoint est un membre de la haute direction qui participe à la gouvernance interne de l'Université par son appartenance au P7, l'équipe de direction de l'Université, et fait partie du Sénat. Il préside en outre un certain nombre de comités.

Les candidats au poste de premier vice-président exécutif adjoint (études et vie étudiante) doivent avoir fait preuve d'un bon leadership dans le domaine des affaires étudiantes au niveau universitaire, et avoir travaillé efficacement à relever les défis d'une manière équitable et opportune. Ils doivent démontrer une capacité à évaluer et aborder les questions touchant l'université dans son ensemble, être des agents de changement positif, et promouvoir la collaboration avec les étudiants et la communauté universitaire. Les candidats doivent en outre avoir un dossier universitaire ou professionnel respecté, une intégrité incontestable, et des aptitudes exemplaires en relations interpersonnelles et en communication. Ils doivent avoir une bonne connaissance de l'anglais et du français, y compris la capacité de communiquer efficacement dans les deux langues officielles. Le candidat retenu sera nommé pour une période de cinq ans renouvelable.

L'étude des candidatures commencera en décembre 2012 et se poursuivra jusqu'à ce que le poste soit comblé. L'Université McGill s'est engagée à favoriser l'équité en matière d'emploi et la diversité. Elle accueille favorablement la candidature d'Autochtones, de membres des minorités visibles ou ethniques, de personnes handicapées, de femmes, de personnes d'orientations sexuelles minoritaires et d'autres qui peuvent contribuer à augmenter la diversification. Tous les candidats qualifiés sont encouragés à présenter leur candidature, mais les Canadiens et les résidents permanents auront la préséance. Les nominations, les candidatures et les expressions d'intérêt doivent être soumises à l'adresse ci-dessous :

Janet Wright & Associates Inc.
174 chemin Bedford, bureau 200
Toronto (Ontario) M5R 2K9
dpsllmcgill@jwasearch.com

Janet Wright & Associates Inc.
Recrutement de cadres supérieurs pour le secteur public et les organismes sans but lucratif
www.jwasearch.com

CARRIÈRES & PROFESSIONS
jfbosse@ledevoir.com — 514.985.3444

3 services, 1 seul prix !

LE DEVOIR
Libre de penser
100 ans de regards sur l'information

START/PAUSE
Press and
Hold to START
Manual
Cycles
TIMED DRY
QUICK DRY
QUICK REFRESH
Steam Cycle
Resource Saver
Timed Dry Adjust
Temperature
for manual cycles
Dryness Level
for auto cycles
Damp Dry
Signal
Cycle Signal
EcoBoost
Wrinkle
Shield
Drum Light
Control Lock
press and hold
for 3 seconds
En récupérant des boîtes de conserve,
nous créons des électroménagers.
Récupérer c'est recréer.
RECREER.CA
Pour connaître les matières acceptées dans votre
bac de récupération, contactez votre municipalité.
RECYCLE MÉDIAS
eeq
Éco Entreprises Québec
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS
UMQ
UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC
RECYC-QUÉBEC
Québec

Nouvelle-Écosse : BP investira 1 milliard pour chercher du pétrole

ALEXANDRE SHIELDS

Au lendemain de l'annonce du paiement d'une amende record à la suite de la marée noire provoquée dans le golfe du Mexique en 2010, BP a annoncé vendredi qu'elle investira plus d'un milliard de dollars pour mener de l'exploration pétrolière en eau profonde au large de la Nouvelle-Écosse.

En vertu de l'entente intervenue avec l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers, la pétrolière britannique a mis la main sur les droits d'exploration de quatre secteurs où elle compte se lancer dans des travaux d'exploration qui devraient s'étendre sur six ans. La soumission de BP, à un milliard de dollars, est la plus importante accordée dans les provinces de l'Atlantique pour de telles activités d'exploration.

Ce nouveau projet de recherche d'énergie fossile mené par BP a été annoncé après qu'on a appris, jeudi, que la pétrolière doit payer plus de 4,5 milliards de dollars d'amende aux autorités américaines et boursières, dans le cadre d'un accord où elle reconnaît sa culpabilité pour la marée noire du golfe du Mexique, en avril 2010. L'explosion de Deepwater Horizon, à 80 kilomètres au large de La Nouvelle-Orléans, avait fait onze morts et répandu des centaines de millions de litres de brut dans le golfe du Mexique jusqu'à la fermeture du puits quatre mois plus tard.

Shell Canada a elle aussi annoncé vendredi son intention de lancer des opérations d'exploration dans le secteur de l'île de Sable, au sud-est de la Nouvelle-Écosse. Le géant de l'or noir, qui détient maintenant les droits exclusifs d'exploration de quatre vastes zones situées à l'est de la baie de Fundy, dans le fragile secteur du plateau néo-écossais, espère injecter 970 millions de dollars d'ici six ans pour tenter de trouver un gisement pétrolier exploitable. Selon des données préliminaires, les ressources contenues dans les fonds pourraient s'élever à plus de huit milliards de barils de pétrole. Il faut ajouter à cela des réserves gazières estimées à près de 120 000 milliards de pieds cubes.

Souhaitant attirer davantage d'entreprises spécialisées dans la commercialisation des énergies fossiles, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a investi, depuis trois ans, 15 millions de dollars de fonds publics pour produire une étude de 350 pages qui précise le potentiel en ressources fossiles extracôtières de la province.

Le ministre des Ressources naturelles du Canada s'est réjoui de ce nouveau projet d'exploration en eaux profondes. *«Notre gouvernement tient encore une fois son engagement à soutenir l'emploi et la croissance économique partout au Canada*, a déclaré le ministre Oliver par voie de communiqué. *Nous appuyons la mise en valeur sécuritaire et responsable de nos ressources naturelles.»*

Cette victoire de Shell et BP pourrait toutefois poser des risques environnementaux majeurs. Le secteur se caractérise par sa riche biodiversité. Le gouvernement canadien prévoyait encore récemment établir une zone de protection marine un peu à l'est de la zone qui sera soumise à des activités d'exploration pétrolière.

Tout ce secteur, mais aussi sa périphérie, constitue un couloir de migration des poissons et des mammifères marins qui transitent par le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent. On y retrouve des poissons-fourrage comme le hareng et le maquereau, mais aussi le thon rouge. Plusieurs espèces de cétacés fréquentent les eaux au sud de la Nouvelle-Écosse, dont le rorqual bleu, la baleine à bosse ou la baleine franche. Toutes ces espèces sont menacées de disparition, selon la législation canadienne. Ottawa a donc l'obligation légale de protéger l'habitat *«sensible»* de celles-ci.

Cette zone maritime est un habitat important pour de nombreuses autres espèces de poissons de fond, dont beaucoup font l'objet d'une pêche commerciale. La zone est également une aire d'alimentation estivale essentielle à la tortue luth, une espèce en voie de disparition. Plusieurs experts ont déjà émis des doutes quant à la capacité canadienne d'intervention en cas de marée noire.

Le Devoir

ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

La Nouvelle-Écosse a investi 15 millions afin d'attirer l'industrie pétrolière, espérant voir un jour des plateformes de forage au large de ses côtes.

COMPRESSIONS

11 000 emplois perdus à Ottawa

MARIE VASTEL

En six mois, le gouvernement fédéral a retranché plus de la moitié des postes qu'il avait promis d'abolir dans la fonction publique… en trois ans. Le Conseil du trésor a annoncé vendredi après-midi que 10 980 postes ont été éliminés jusqu'à présent. Dans leur budget du mois de mars dernier, les conservateurs avaient annoncé qu'ils en supprimeraient 19 200 afin de réduire les dépenses de 5,2 milliards de dollars.

De ces 10 980 postes, 7500 ont été supprimés par attrition (300 de plus que prévu au budget), la balance l'ayant été par mesures de réaménagement des effectifs. *«Un gouvernement de taille réduite et moins coûteux est meilleur pour les contribuables et nous permet de rétablir des budgets équilibrés»*, a défendu le président du Conseil du trésor, Tony Clement, dans un communiqué.

Les ministères ou agences les plus durement touchés sont la Sécurité publique (3273 postes en moins), l'Agence du revenu du Canada (3008), les ministères des Ressources humaines (2008), de la Défense (1621), de la Santé (1416), de l'Agriculture (1144) et de l'Industrie (947).

À la suite du dépôt du budget, l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) avait contesté les prévisions d'Ottawa, anticipant de son côté l'abolition de 37 000 postes. Car il faut ajouter les 9700 emplois éliminés dans la foulée du gel des budgets ministériels en 2010, de même que 6300 postes abolis en vertu des précédents examens stratégiques des dépenses entre 2007 et 2010.

Le syndicat avait aussi vivement dénoncé le climat d'angoisse qui règne depuis, selon lui, au sein de la fonction publique fédérale. Après avoir été avisés au printemps que leur poste était menacé, les fonctionnaires devaient attendre des semaines avant de connaître leur sort, en faisant parfois entre-temps compétition à leurs collègues pour hériter des postes préservés.

DÉFICIT

SUITE DE LA PAGE C 1

d'ici là.» Il a fini par dire qu'il était *«parfaitement raisonnable de dire, comme le premier ministre le dit, que l'intention du gouvernement est d'équilibrer le budget d'ici l'élection»*.

Depuis que les conservateurs sont au pouvoir, ils n'ont signé que deux budgets équilibrés, dont celui du premier exercice (2006-2007) entamé sous l'administration libérale précédente. Ils ont généré quatre déficits et s'apprêtent à en aligner quatre de plus. Bref, 80% des budgets conservateurs auront été déficitaires. À titre de comparaison, les libéraux de Jean Chrétien avaient, en 13 ans, signé quatre déficits (dont le premier pour une année presque entièrement passée sous le règne progressiste-conservateur) et neuf surplus, soit 70% de budgets excédentaires.

Moins de revenus

Le premier ministre a souligné que c'étaient les revenus du gouvernement qui étaient en baisse, et non les dépenses qui étaient en hausse. Les revenus fédéraux sont effectivement moins élevés que prévu, en grande partie à cause d'une diminution de 7% du prix mondial des produits pétroliers et des matières premières, qui constituent aujourd'hui le moteur économique du Canada.

Toutefois, il faut rappeler que l'administration Harper a elle-même renoncé à d'importants revenus fiscaux en allant de l'avant avec la réduction de l'impôt des sociétés malgré le déficit persistant. En 2012, le taux d'imposition des sociétés a donc été ramené de 16,5 à 15%, soit une perte de revenus annuels de 2,8 milliards de dollars. Depuis que les conservateurs sont au pouvoir, les entreprises ont vu leur taux d'imposition passer de 21 à 15% (contre 18,5% dans le plan libéral). Cette baisse d'impôt des sociétés plus généreuse représente un manque à gagner de 6 milliards de dollars chaque année. Il faut ajouter la diminution de la TPS, de 7 à 5%, qui a fait perdre environ 12 milliards de dollars de plus chaque année.

Le gouvernement a aussi consenti une pléiade de congés fiscaux ciblés. Aussi, si la première mise à jour économique des conservateurs, à l'automne 2006, prévoyait des revenus fédéraux totaux de 277 milliards en 2011-2012, ceux-ci n'auront été finalement que de 249 milliards, une différence de 28 milliards pour l'année.

Le Devoir

Abonnés au
Devoir papier,
il y a du nouveau
pour vous.

Maintenant, nos versions en pdf et papier
virtuel vous sont offertes gratuitement !

LE DEVOIR
Libre de penser
ledevoir.com/profil

Alternatives
Construire ensemble
un monde différent
Pour nous appuyer : www.alternatives.ca • 514.982.6606

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE **MONTRÉAL**
NO: 500-17-074668-123

COUR DU QUÉBEC
DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE FEU RICHARD GUÉNETTE:

LE CURATEUR PUBLIC ES QUALITÉ DE TUTEUR À LA PERSONNE ET AUX BIENS D E
DAME LOUISE GUÉNETTE
Requérants
C.
MARC LÉTOURNEAU,
d'adresse inconnue
Intimé
ET
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE
Mis en cause
ET **AL**

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MARC LÉTOURNEAU de comparaitre au Greffe de cette Cour situé au 1 est rue Notre-Dame à Montréal, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Si l'intimé comparaît la requête en destitution et remplacement de liquidateur sera présentée devant le tribunal le 20 décembre 2012, à 9h00 en salle 2.06 au Palais de Justice de Montréal.
Une copie de la requête en destitutions et remplacement de liquidateur a été remise au greffe pour MARC LÉTOURNEAU.
Lieu: Montréal 14 NOV. 2012
ELAINE CLOUTIER-NEVEU
Greffier adjoint
J.C. 0B781

Dystrophie musculaire Canada
une action musclée
1.800.567.2236
www.muscle.ca
IL FAUT UNE ACTION, UNE ACTION MUSCLÉE !

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-059812-124

COUR SUPÉRIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE
DANS L'AFFAIRE DE:
SADOU AMINE SHUTA
Enfant mineur, domicilié et résidant au 4255, Dupuis # 9 ville et district de Montréal, province de Québec, H3T 1E7,
MIKI SUGISAKA,
Domiciliée et résidante au 4255, Dupuis # 9 ville et district de Montréal, province de Québec, H3T 1E7, tant personnellement qu'en sa qualité de tutrice à l'enfant **SADOU AMINE SHUTA**
Requérante
c.
MOHAMED SADOU,
Domicile et résidence inconnue;
Intimé
ET
SADOU AMINE SHUTA
Domicilié et résidant au 4255, Dupuis # 9 ville et district de Montréal, province de Québec, H3T 1E7,
Enfant mineur concerné
Et
LE DIRECTEUR DE L'ÉTAT CIVIL,
Ayant une place d'affaires au 2050, de Bleury, Montréal, Québec H3A 2J5
Mis en cause

ASSIGNATION

Avis est donné à **MOHAMED SADOU**, que la *Requête pour changement du nom d'un mineur* sera présenté devant le tribunal le 21 DÉCEMBRE 2012, à 9,00 heures, en salle 2.17 du Palais de justice de Montréal sis au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B6.
Soyez aussi avisé qu'une copie de la *Requête pour changement du nom d'un mineur* et de l'avis au défendeur a été laissé au greffe à l'attention de **MOHAMED SADOU.**
Montréal, le 14 novembre 2012
ANNIE OUELLETTE,
GREFFIÈRE ADJOINTE

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est donné conformément au Code civil du Québec de la clôture de l'inventaire en regard de la succession Joseph Rivière Saintil, né le 11 septembre 1950, en son vivant domicilié et résidant au 10 849, boul. Ste-Gertrude, Montréal-Nord, province de Québec, et décédé le 9 mars 2011 à Montréal. Cet inventaire peut être consulté par toute personne ayant un intérêt, à l'étude Beauchamp et Gilbert, Notaires, au 507 Place d'Armes, bureau 1300, Montréal, province de Québec, H2Y 2W8.
Montréal le 17 novembre 2012
Beauchamp et Gilbert, Notaires

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Giovanni (connu Jean G.) Ramacieri domicilié au 600, chemin Hervé, Piedmont, Québec, J0R 2K0, survenu le 24 août 2012 à Montréal, un inventaire des biens du défunt a été effectué par Gino Ramacieri, liquidateur, le 15 novembre 2012, conformément à la loi.
Cet inventaire peut être consulté au 606, rue Cathcart, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 1K9.
Donné à Montréal, Québec, ce 15 novembre 2012
NATHALIE VOCELLE, notaire

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE
faites les premiers pas
(514) 939-0202
www.portage.ca
PORTAGE
Pour vaincre la toxicomanie

Avis public

Villeray Saint-Michel Parc-Extension
Montréal

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS, que le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, statuera sur une demande de dérogation mineure. La dérogation a trait à l'aménagement d'une aire de stationnement et d'une aire de chargement, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures RCA02-14006.

Cette demande vise une dérogation mineure aux articles 538, 576 et 587 du Règlement de zonage de l'arrondissement de Vilelray–Saint-Michel—Parc-Extension (01-283), relativement à l'aménagement d'une aire de chargement, la largeur d'une allée de circulation ainsi que le dégagement d'une aire de stationnement, au 20, boulevard Crémazie est.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **mardi 4 décembre 2012 à 19 h, à la Salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 405, avenue Ogilvy, bureau 201.**

Le 17 novembre 2012

La secrétaire d'arrondissement,
M[e] Danielle Lamarre Trignac, avocate

AVIS PUBLIC

Ville-Marie
Montréal

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Les personnes intéressées sont priées de noter qu'elles pourront être entendues par les membres du conseil d'arrondissement qui statueront, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures (CA-24-008), sur des demandes approuvant :

- pour le bâtiment portant le numéro 2260, rue Logan (1610, rue Fullum), une dérogation permettant l'installation de clôtures d'une hauteur de 3,65 m plutôt que de 2 m au pourtour de la cour d'école adjacente à la rue Fullum, et ce, en dérogation à l'article 6 du Règlement sur les clôtures (R.R.V.M, c. C-5) [dossier 1126090004];
- pour le bâtiment à construire sur le lot numéro 1 179 432 (400, rue Dowd), une dérogation à la hauteur en mètres maximale pour les constructions hors toit, et ce, en dérogation à l'article 34 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) [dossier 1126090014];
- pour le bâtiment portant le numéro 1480, rue Sainte-Catherine Ouest, une dérogation au mode d'implantation, et ce, en dérogation à l'article 55 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) [dossier 1126090020];
- pour l'agrandissement du bâtiment existant portant le numéro 629, rue Saint-Antoine Ouest, des dérogations permettant une marge latérale de 2,1 m au lieu de 4 m et des balcons en saillie de 5 m au lieu de 1,5 m, et ce, en dérogation aux articles 81 et 369 du Règlement d'urbanisme de Ville-Marie (01-282) [dossier 1126090025];
- pour le bâtiment portant le numéro 3135, chemin Daulac, des dérogations permettant l'installation de clôtures en cour avant d'une hauteur de 2 m plutôt que de 0,9 m ainsi qu'une piscine et ses équipements dans la cour avant, et ce, en dérogation à l'article 6 du Règlement sur les clôtures (R.R.V.M, c. C-5) et à l'article 381 du Règlement d'urbanisme de Ville-Marie (01-282) [dossier 1126090024].

La séance du conseil d'arrondissement au cours de laquelle seront étudiées ces demandes aura lieu le mardi 4 décembre 2012, à 19 h, à la salle du conseil de l'arrondissement, au 800, boulevard De Maisonneuve Est, rez-de-chaussée.

Des renseignements concernant ces demandes peuvent être obtenus en communiquant avec la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514 872-9545 et en mentionnant les numéros de dossiers indiqués précédemment.

Montréal, le 17 novembre 2012

M[e] Domenico Zambito
Secrétaire d'arrondissement

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Langevin Syndic de faillite inc.

Loi sur la faillite et l'insolvabilité
Avis de la première assemblée des créanciers
Dans l'affaire de la faillite de :
Succession de feue Julie Fournier Morissette

Avis est par les présentes donné que la faillite de *Succession de feue Julie Fournier Morissette*, 199, rue Charlotte, Sorel-Tracy, Qc J3P 1H9, est survenue le 13 novembre 2012, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29 novembre 2012 à 9 h 30, au bureau du syndic, 53, rue Georges, Sorel-Tracy Qc .
Fait à Saint-Hyacinthe, le 15 novembre 2012.

Langevin Syndic de faillite inc.
Syndic de l'actif de *Succession de feue Julie Fournier Morissette*
Louis Langevin, CA, CIRP Responsable de l'actif
2500, boulevard Casavant Ouest, bureau 102, Saint-Hyacinthe, (Québec) J2S 7R8 T 450 250-0500 F 450 250-0501

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS syndics

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de :

Faillite : **Le 9 novembre 2012**
LES TOITURES BORÉALES INC.
1555, boulevard de l'Avenir, bureau 306, Laval (Qc) H7S 2N5

Assemblée :
27[e] jour de novembre 2012 à 11 h 00 à l'adresse suivante : 30, DE MARTIGNY OUEST, #100, SAINT-JEROME (QC) J7Y 2E9.

Le 14 novembre 2012.

Jean Fortin & Associés Syndics Inc.
Tél. : (450) 442-3260 www.jeanfortin.com

Appel d'offres public

Arrondissement de Côte-des-Neiges
Notre-Dame-de-Grâce
Montréal

APPEL D'OFFRES PUBLIC – TRAVAUX

Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

Construction du Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce, (contrat # 12635), 6400, avenue de Monkland (no. Soumission 5611)

L'ouverture des soumissions prévue pour le **22 novembre 2012 à 11 heures** est reportée au **lundi 10 décembre 2012 à 14 heures**. Les soumissions devront donc être reçues avant **14 heures** le **lundi 10 décembre 2012** au 5160, boulevard Décarie, bureau 100, (Accès Montréal), rez-de-chaussée, Montréal (Québec), H3X 2H9, à l'attention du secrétaire d'arrondissement.

Montréal, le 17 novembre 2012.

Le secrétaire d'arrondissement
Geneviève Reeves, avocate

AVIS PUBLIC

Ville-Marie
Montréal

DEMANDES DE DÉMOLITION

Les personnes intéressées sont priées de noter que, conformément au Règlement sur la démolition d'immeubles (CA-24-007), le Comité d'étude des demandes de démolition se réunira le 5 décembre 2012, à 18 h, à la salle du conseil d'arrondissement située au rez-de-chaussée du 800, boulevard De Maisonneuve Est, afin de statuer sur les demandes suivantes :

a) certificat d'autorisation de démolition relatives aux bâtiments portant les numéros :

- 648-650, rue Wellington et 91 rue King, et sur un projet de réutilisation du sol prévoyant la construction d'un bâtiment de 10 étages comportant 169 unités résidentielles.
- 685, rue Saint-Maurice, et sur un projet de réutilisation du sol prévoyant la construction d'un bâtiment de 14 étages comportant 111 unités résidentielles et une unité commerciale.

b) prolongation du délai relatif à la construction du projet de remplacement prévu suite à la démolition du bâtiment situé au 625, rue Saint-Maurice.

Toute personne désirant s'opposer à la délivrance d'un certificat d'autorisation de démolition doit, dans les 10 jours de la publication du présent avis ou de l'affichage d'un avis sur l'immeuble concerné, et au plus tard le 27 novembre 2012, faire parvenir une opposition motivée à l'adresse suivante :

« Demande de démolition »
a/s de monsieur Domenico Zambito
Secrétaire d'arrondissement
Ville de Montréal
Arrondissement de Ville-Marie
800, boul. De Maisonneuve Est, 19[e] étage
Montréal (Québec) H2L 4L8.

Montréal, le 17 novembre 2012

M[e] Domenico Zambito
Secrétaire d'arrondissement

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites **avant 16h00** pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant **12 h 00 le vendredi**

Publications du mardi:
Réservations avant **16 h 00 le vendredi**

Tél.: **514-985-3344** *Fax:* **514-985-3340**
Sur Internet :
www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres
Courriel : **avisdev@ledevoir.com**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
CAUSE NO : 500-02-190004-122
COUR DU QUÉBEC

LES HUILES NORCO (1989) LTÉE
Créancière
c.
FRANTZ DESARMEAUX
Créditeur

ASSIGNATION

AVIS est donné, par publication dans le journal LE DEVOIR, à **FRANTZ DESARMEAUX** qu'un AVIS D'HYPOTHÈQUE LÉGALE EN FAVEUR D'UN CRÉANCIER AYANT OBTENU UN JUGEMENT ET ATTESTATION et AVIS D'ADRESSE ont été déposés et laissés à son attention, au greffe de la cour du Québec du district de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec.

Une copie de la procédure décrite ci-dessus a été laissée au greffe de cette cour à l'intention de **FRANTZ DESARMEAUX**.

Montréal, le 14 novembre 2012

MARIE-FRANCE DEVLIN
GREFFIER ADJOINT

SLA : 3 lettres du mot paralysie
La SLA vous enlève TOUT, sauf votre lucidité
Aidez-nous à vaincre cette maladie mortelle qui tue 3 Québécois par semaine !
SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC (SLA•Québec)
(514) 725-2653
1-877-725-7725
(sans frais)

AVIS PUBLIC

Ville-Marie
Montréal

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT POUR L'ANNÉE 2013

Toutes les personnes intéressées sont priées de noter que le conseil d'arrondissement, lors de sa séance du 6 novembre 2012, a établi le calendrier de ses séances pour l'année 2013; elles seront tenues à 19 h aux dates et endroits suivants :

Mardi 5 février	salle du conseil, 800, boul. De Maisonneuve Est, rez-de-chaussée
Mardi 5 mars	salle du conseil, 800, boul. De Maisonneuve Est, rez-de-chaussée
Mardi 2 avril	salle du conseil, 800, boul. De Maisonneuve Est, rez-de-chaussée
Mardi 7 mai	Collège de Montréal, salle L'Ermitage 3510, ch. de la Côte-des-Neiges
Mardi 4 juin	salle du conseil, 800, boul. De Maisonneuve Est, rez-de-chaussée
Mercredi 3 juillet	salle du conseil, 800, boul. De Maisonneuve Est, rez-de-chaussée
Mercredi 4 septembre	salle du conseil, 800, boul. De Maisonneuve Est, rez-de-chaussée
Mardi 1[er] octobre	Maison de la culture Frontenac, 2550, rue Ontario Est
Mardi 19 novembre	salle du conseil, 800, boul. De Maisonneuve Est, rez-de-chaussée
Mardi 10 décembre	salle du conseil, 800, boul. De Maisonneuve Est, rez-de-chaussée

Montréal, le 17 novembre 2012

M[e] Domenico Zambito
Secrétaire d'arrondissement

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie

DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE :

9205-5722 QUÉBEC INC.
106-115, rue Gaston Dumoulin
Blainville QC J7C 6B4

AVIS est par les présentes donné que **9205-5722 QUÉBEC INC.** a fait cession de ses biens le 27 octobre 2012, et que la première assemblée aura lieu le **22 novembre 2012**, à **14 h 00**, au 7100, Jean-Talon Est, #600, Anjou QC H1M 3S3.

Daté le 6 novembre 2012.

Johanne Serpone, CIRP

PIZZERIA DE BEDFORD LTÉE
41, rue Principale
Bedford QC J0J 1A0

AVIS est par les présentes donné que **PIZZERIA DE BEDFORD LTÉE** a fait cession de ses biens le 8 novembre 2012, et que la première assemblée aura lieu le **29 novembre 2012**, à **10 h 00**, au 7100, Jean-Talon Est, #600, Anjou QC H1M 3S3.

Daté le 8 novembre 2012.

Johanne Serpone, CIRP

EXCAVATION PRO-DAN INC.
731, boul. Le Bourgneuf
Repentigny QC J5Z 5G6

AVIS est par les présentes donné que **EXCAVATION PRO-DAN INC.** a fait cession de ses biens le 9 novembre 2012, et que la première assemblée aura lieu le **29 novembre 2012**, à **14 h 00**, au 7100, Jean-Talon Est, #600, Anjou QC H1M 3S3.

Daté le 13 novembre 2012.

Johanne Serpone, CIRP

LE GROUPE SERPONE, Syndic de Faillite Inc.
7100, rue Jean-Talon Est, bureau 600, Tour Esso, ANJOU (Québec) H1M 3S3
Tél. : (514) 355-6553 • Téléc. : (514) 355-8423

M. DIAMOND ASS. INC.
8250, BOUL. DÉCARIE, BUREAU 140, MONTRÉAL (QUÉBEC) H4P 2P5
TÉL. : (514) 483-2303 TÉLEC. : (514) 483-2373

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE :

9065-9756 QUÉBEC INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la ville et district de Montréal, province de Québec, au 433, Chabanel O., #142, sous le nom et raison sociale de : «DIM».

Compagnie débitrice

AVIS est par les présentes donné que **9065-9756 QUÉBEC INC.** a déposé une cession le 2[e] jour de novembre 2012 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le **27[e] jour de novembre 2012 à 13 h de l'après-midi** au Bureau du Syndic, 8000, boul. Décarie, bureau 510, Montréal (QC).

LES INVESTISSEMENTS SAM & VINCENT JR. SIMEONE INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la ville de Westmount, district de Montréal, province de Québec, au 4150, Sainte-Catherine O., #525.

Compagnie débitrice

AVIS est par les présentes donné que **LES INVESTISSEMENTS SAM & VINCENT JR. SIMEONE INC.** a déposé une cession le 30[e] jour d'octobre 2012 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le **29[e] jour de novembre 2012 à 13 h15 de l'après-midi** au Bureau du Syndic, 8250, boul. Décarie, bureau 140, Montréal (QC).

T-MART IMPORT EXPORT (CANADA) INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la ville et district de Montréal, province de Québec, au 700, Jean-Talon O., #2.

Compagnie débitrice

AVIS est par les présentes donné que **T-MART IMPORT EXPORT (CANADA) INC.** a déposé une cession le 29[e] jour d'octobre 2012 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le **29[e] jour de novembre 2012 à 13 h 30 de l'après-midi** au Bureau du Syndic, 8250, boul. Décarie, bureau 140, Montréal (QC).

Daté à Montréal (Québec), ce 14[e] jour de novembre 2012.

M. Diamond et Associés Inc. - Syndics

Comité de gestion de la taxe scolaire
DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

AVIS PUBLIC

Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes scolaires

Avis public est par les présentes donné que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal au 500, boulevard Crémazie Est, Montréal, le 12 décembre 2012 à dix heures (10 h 00) à la salle 128 pour satisfaire au paiement des taxes scolaires et, s'il y a lieu, des taxes municipales, avec intérêts, plus les frais encourus ou qui pourront être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

Je certifie que l'état ci-dessous contient une description sommaire des immeubles à vendre le 12 décembre 2012 pour défaut de paiement des taxes scolaires imposées sur lesdits immeubles et dues au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Sylvie Dorion, Directrice générale
500, boul. Crémazie Est
Montréal Qc H2P 1E7
Le 26 octobre 2012

N° de compte	lot	Sub-division	Cadastre	Circonscription foncière	Numéro, rue, ville	Nom du propriétaire
06-04066147	1522442		QUÉBEC	MONTRÉAL	320, AV. VINET, DORVAL QC, H9S 2M8	REAVELY, SHERIDAN
07-03054475	2090008		QUÉBEC	MONTRÉAL	2, RUE BRIARDALE, HAMPSTEAD QC, H3X 3N6	9266-8490 QUÉBEC INC.
50-01000579	1340336		QUÉBEC	MONTRÉAL	3490-3492, RUE JEANNE-MANCE, MONTRÉAL QC, H2X 2J8	BERTHOU, FRANCOISE M
50-01030487	1866680		QUÉBEC	MONTRÉAL	5125-5127, RUE SAINT-URBAIN, MONTRÉAL QC, H2T 2W6	REAVELY, SHERIDAN
50-02023343	1362418		QUÉBEC	MONTRÉAL	6355-6357, RUE LACORDAIRE, MONTRÉAL QC, H1T 2J9	NGUYEN, PHU CUONG TANG, THI BICH NGOC
50-02047697	1074102		QUÉBEC	MONTRÉAL	LOT VACANT, 50E AV., MONTRÉAL QC	FORLI LALLO, CARMEN
50-02072620	1845995		QUÉBEC	MONTRÉAL	11358, AV. BALZAC, MONTRÉAL-NORD QC, H1H 3M4	MANCINI, MICHELE
50-03023386	2496566		QUÉBEC	MONTRÉAL	10454-10456, AV. GEORGES-BARIL, MONTRÉAL QC, H2C 2N2	DE LA BOURSADIÈRE SUCCESSION PIERRE ANDRÉ,
50-03041157	2247467 4030333		QUÉBEC QUÉBEC	MONTRÉAL MONTRÉAL	8445, AV. CHAMPAGNEUR, MONTRÉAL QC, H3N 2K8	DASANAYAKA, SARATH-KUMARA
50-03069255	2166601		QUÉBEC	MONTRÉAL	2107-2113, BOUL. ROSEMONT, MONTRÉAL QC, H2G 1T3	GRANATA SUCCESSION VINCENZA
50-05135033	3353530 3585043		QUÉBEC QUÉBEC	MONTRÉAL MONTRÉAL	64, RUE SAINT-PAUL O., APP. 413, MONTRÉAL QC, H2Y 4B8	COULOMBE, STEPHANN

CONDITIONS DE VENTE

L'immeuble est vendu aux conditions et charges énumérées ci-dessous

1. Aucune offre ou enchère ne peut être reçue si celui qui la fait ne déclare ses nom, qualité, profession et domicile. Les offres et enchères peuvent être faites par procureur. Il est dressé procès-verbal des offres et enchères reçues.
2. Lors de l'adjudication d'immeubles vendus séparément, l'adjudicataire doit verser par chèque visé à l'ordre du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal ou en argent, à l'officier chargé de la vente, le montant total de son acquisition.
   À défaut de paiement immédiat, la personne faisant la vente remet sans délai l'immeuble en vente ou ajourne la vente au lendemain ou à un autre jour dans la huitaine, en donnant, à haute et intelligible voix, avis de l'ajournement aux personnes présentes. Si l'immeuble est adjugé à un prix moindre que celui offert par l'adjudicataire en défaut, ce dernier est tenu au paiement de la différence.
3. L'adjudicataire doit aussi payer en sus du prix de son adjudication, les coûts du certificat d'adjudication.
4. L'adjudicataire et son représentant, s'il y a lieu, devra être en mesure de fournir la preuve de son identité. Il devra en conséquence :
   a) s'il est une personne physique, déclarer son nom, son lieu et date de naissance et l'adresse de son domicile; *
   b) s'il est une personne morale, déclarer le nom, la forme juridique qu'elle emprunte, sa loi constitutive, son siège social et fournir la résolution autorisant le représentant à agir comme enchérisseur; **
   c) s'il est une société ou une association, déclarer le nom, la forme juridique qu'elle emprunte et son adresse et fournir une résolution autorisant le représentant à agir comme enchérisseur. **

   Toute personne ou compagnie intéressée à enchérir sur l'un ou plusieurs des immeubles annoncés pourra s'inscrire auprès de la personne chargée de la vente et lui fournir tous les documents requis aux présentes à partir de 9 h 30 le 12 décembre 2012. Cette inscription sera valable pour toutes les enchères auxquelles participera la personne ou compagnie inscrite.
5. L'adjudicataire prend l'immeuble dans l'état où il se trouve au moment de l'adjudication, avec tous les droits du saisi, qui s'y rattachent, y compris les servitudes actives, même non inscrites au procès-verbal, et il l'acquiert sans garantie de contenance.
   La propriété vendue pour taxes peut être rachetée par le propriétaire ou son représentant, en n'importe quel temps dans l'année qui suit la date de la vente, sur paiement à l'acquéreur du montant payé par lui pour cette propriété, y compris les coûts du certificat d'adjudication, les intérêts au taux fixé par la loi et les autres frais et moyennant en outre, dans le cas de lots vacants, le remboursement à l'acquéreur des taxes foncières générales ou spéciales payées par ce dernier.
6. La taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente provinciale (TVQ) s'appliquent à ces ventes sauf s'il s'agit de la vente d'un immeuble d'habitation non neuf. L'adjudicataire d'une immeuble taxable qui est un inscrit auprès des gouvernements eu égard à ces taxes doit fournir ses numéros d'inscription au moment de l'adjudication.

* Cette preuve pourra se faire entre autres, par exemple, au moyen d'un certificat de naissance, un passeport, une carte de citoyenneté, etc.
** Cette preuve pourra se faire entre autres, par exemple, au moyen d'une copie de la charte ou de tout document officiel pertinent.

LE MONDE

PRAKASH SINGH AGENCE FRANCE-PRESSE

La présidente de la Ligue pour la démocratie a été accueillie par la rectrice du Lady Sri Ram College, Meenakshi Gopinath, dans la capitale indienne.

Suu Kyi en pèlerinage en Inde

GUY TAILLEFER
à New Delhi

Pour Aung San Suu Kyi, ce n'était pas qu'une visite, mais un pèlerinage, à l'image de son périple de juin dernier en Grande-Bretagne. Achevant son séjour en Inde, elle est ainsi retournée, vendredi matin, au Lady Shri Ram College, fameuse université pour femmes de South Delhi, où, à peine âgée de 20 ans, elle terminait en 1964 des études en sciences politiques avant de partir pour Oxford et Londres.

Il s'agissait cette semaine pour Suu Kyi, égérie nouvellement libre du mouvement démocratique birman, de sa première visite dans le sous-continent indien en 25 ans. Des retrouvailles émouvantes. «*Je ne me suis jamais sentie loin de l'Inde*», a-t-elle déclaré devant l'assistance de jeunes étudiantes impressionnées.

Une semaine au cours de laquelle elle aura également été talonnée pour sa position à propos des violences entre bouddhistes et musulmans, qui ont fait depuis juin dans l'État du Rakhine au moins 180 morts et 100 000 déplacés. Pour beaucoup d'observateurs, il ne fait pas de doute que les victimes de ces violences sont essentiellement les membres de la minorité musulmane des Rohingyas, des sans-papiers que l'ONU considère comme l'une des minorités les plus persécutées de la planète. La junte militaire birmane a instrumentalisé cette haine pendant des décennies. Aujourd'hui, Suu Kyi déçoit pour son refus de blâmer nommément la majorité bouddhiste pour ces exactions.

Jeudi encore, en entrevue sur les ondes de la station NDTV, le Prix Nobel de la paix a déclaré qu'il s'agissait d'«*une énorme tragédie internationale*» et a répété que «*des violations des droits de la personne sont commises des deux côtés*». Aussi, «*je préfère ne pas prendre position et travailler à la réconciliation*». Certains observent dans sa neutralité un calcul politique en vue des élections législatives de 2015.

Par allusion, elle a déclaré dans son allocution prononcée à l'université que «*la politique n'est pas un métier facile*» et que «*la nécessité de faire en politique des compromis ne devrait jamais signifier que l'on renonce à ses principes*».

«Attristée»

Mercredi soir, débarquée depuis 24 heures à peine, dans un discours rempli d'admiration pour le premier premier ministre indien, Jawaharlal Nehru, qu'elle a un peu connu, et pour le mahatma Gandhi, dont elle prêche la non-violence, Aung San Suu Kyi, aujourd'hui âgée de 67 ans, n'a pas raté l'occasion de re-signaler aux politiques indiens combien l'opposition birmane avait été déçue par la compromission dont ils avaient fait preuve à l'égard de la junte militaire depuis le début des années 1990. «*J'ai été attristée que l'Inde s'éloigne de nous dans nos jours difficiles*», a poliment déclaré Suu Kyi. «*Je réalise,* avait-elle cependant commencé par dire, *qu'il ne faut pas céder aux attentes et aux déceptions*».

L'Inde a activement pris parti en faveur de l'opposition birmane contre la dictature jusqu'en 1993. Après quoi, Delhi a choisi de collaborer avec la junte, jugeant que cela l'aiderait à en finir avec les groupes rebelles actifs dans les États indiens du Nord-Est, mais aussi dans le double espoir de contrer l'influence chinoise auprès des militaires birmans et de toucher sa part de contrats en gaz et en pétrole dont la Birmanie, rebaptisée Myanmar par les généraux, est très riche. Sans succès probant, dans un cas comme dans l'autre.

«*Nous n'avons pas encore atteint notre objectif de la démocratie,* a déclaré Suu Kyi dans son discours de mercredi. *Nous continuons d'y travailler et nous espérons qu'en cette dernière et difficile étape, le peuple indien se tiendra à nos côtés.*»

Pour l'heure, la réponse est oui. Le premier ministre Manmohan Singh a salué son «*indomptable courage*». Sonia Gandhi, présidente du Parti du Congrès, au pouvoir, et reine mère de la dynastie Nehru, l'a décrite comme «*l'une des figures les plus remarquables de notre temps*».

À partir de 1990, quand les généraux refusent de reconnaître la victoire électorale de sa Ligne nationale pour la démocratie, Suu Kyi vivra assignée à résidence pendant la majeure partie des 20 années suivantes. On lui a rendu sa liberté, contre toute attente, après les élections tenues fin 2010 sous étroit contrôle militaire, le régime donnant tout à coup des signes d'ouverture que personne n'avait imaginé. Elle a ensuite été élue députée à des élections partielles en avril 2012. Avec le résultat qu'elle incarne aujourd'hui un extraordinaire espoir démocratique en même temps que la caution d'une armée qui tire encore les ficelles. Telle est son aura — et le désir américain de contenir l'influence chinoise en Asie — que Barack Obama, après sa secrétaire d'État Hillary Clinton il y a un an, se rendra en Birmanie la semaine prochaine à l'occasion du premier voyage à l'étranger de son second mandat. Jamais un président américain ne s'est rendu dans ce pays.

Le Devoir

Un puits de pétrole explose au large de la Louisiane

Il n'y aurait pas de fuite importante

Chicago — Une explosion suivie d'un incendie sur une plateforme pétrolière dans le golfe du Mexique, au large de la Louisiane, a fait onze blessés et deux disparus, selon un nouveau bilan des garde-côtes américains qui affirment qu'aucune fuite en mer n'a été constatée à ce stade.

Un premier bilan faisait état de deux morts mais Ryan Tippets, un officier des garde-côtes, a indiqué qu'il n'était pas en mesure de confirmer les deux morts que les médias américains avaient d'abord annoncés. Il a par ailleurs ajouté que l'incendie était désormais éteint.

Cet accident est survenu au lendemain de la lourde condamnation par la justice américaine de la compagnie BP pour le désastre écologique provoqué par l'explosion d'une de ses plateformes pétrolières, également au large des côtes de la Louisiane, en avril 2010.

La plateforme touchée vendredi, située dans des eaux relativement peu profondes à une quarantaine de kilomètres au sud de la ville côtière de Grand Isle, est exploitée par la compagnie Black Elk Energy, basée à Houston, au Texas.

Selon les garde-côtes, le risque de marée noire semble écarté: «*On ne prévoit pas d'impact environnemental majeur. C'était une plateforme qui n'était pas en fonctionnement, ce n'est pas comme si elle avait été en train de pomper du pétrole*», a expliqué un porte-parole des garde-côtes, Glenn Sanchez.

Quelques irisations ont été aperçues aux alentours mais elles résultent vraisemblablement de cuves qui étaient stockées sur la plateforme. L'explosion et l'incendie se sont déclenchés alors que des travaux de maintenance étaient en cours: un ouvrier était en train de couper un tuyau. L'incendie a pu être éteint rapidement et la structure de la plateforme semble «*saine*», a aussi précisé lors d'une conférence de presse le commandant des garde-côtes chargé du dossier, Ed Cubanski.

Agence France-Presse

L'ex-chef de la CIA savait que l'attaque de Benghazi était liée à al-Qaïda

Washington — L'ancien chef de la CIA, David Petraeus, a expliqué vendredi à des élus américains qu'il avait rapidement su que des miliciens liés à al-Qaïda étaient impliqués dans l'attaque du consulat de Benghazi en Libye, lors de sa première sortie officielle depuis sa démission.

L'ex-directeur de l'agence américaine du renseignement, qui a démissionné le 9 novembre après la révélation d'une liaison avec sa biographe Paula Broadwell, a témoigné à huis clos devant les commissions du Renseignement du Congrès.

Après avoir déclaré qu'il regrettait les circonstances ayant provoqué sa démission, il a expliqué, selon des participants, qu'il savait dès le départ que des miliciens liés à al-Qaïda étaient impliqués dans l'attaque de plusieurs heures lancée le 11 septembre, provoquant la mort de quatre Américains dont l'ambassadeur Christopher Stevens. Les républicains accusent à demi-mot Barack Obama d'avoir dissimulé le caractère terroriste de l'attaque pour ne pas ternir son bilan contre al-Qaïda. «*Il a dit qu'il y avait des rapports de renseignement* [différents], *mais qu'il avait toujours pensé qu'il y avait une implication terroriste importante*», a rapporté Pete King, un républicain.

Les adversaire de Barack Obama souhaitent savoir quand son gouvernement a su qu'il ne s'agissait pas d'une simple manifestation contre une vidéo islamophobe diffusée à l'époque sur Internet, et qui aurait dégénéré. Cette thèse avait été reprise à la télévision par l'ambassadrice aux Nations unies, Susan Rice, cinq jours après.

Les démocrates attribuent cette «*erreur*» au fait que l'enquête avait mis du temps à clarifier le rôle d'al-qaïda. Selon la sénatrice Dianne Feinstein, «*Susan Rice a utilisé des éléments transmis par la CIA, approuvés par toute la communauté du renseignement*». «*Il est important de comprendre qu'à ce stade très préliminaire, ces éléments étaient déclassifiés, elle ne devrait pas être clouée au pilori pour ça*», a dit la démocrate.

Agence France-Presse

Combat dans le nord du Mali

Dakar — Des combattants islamistes du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) au Nord du Mali ont attaqué vendredi une commune aux mains des rebelles touaregs du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), leurs anciens alliés, selon des sources locales et un porte-parole des rebelles. Ces affrontements surviennent alors que ces deux groupes ont entamé début novembre des négociations de paix à Ouagadougou au Burkina Faso voisin.

Les combats ont éclaté vers 10 h, à plus de 50 kilomètres d'Ansongo, une ville qui se trouve à mi-chemin entre Gao, contrôlée par les islamistes du MUJAO, et la ville de Menaka, où sont installés des rebelles du MNLA, a expliqué le porte-parole du groupe islamiste du MUJAO, Oumar Ould Hamaha.

«*Je confirme qu'ils sont en train de se battre,* a déclaré M. Hamaha, contacté par téléphone alors qu'il patrouillait dans le nord du Mali. *Le MNLA a commencé les combats. Ils ont pris en otage 12 ou 13 de nos hommes* [...] *Ils ont lancé* [l'attaque] *et nous ont obligé à répliquer. Les affrontements ont éclaté ce matin. Nous avons encerclé la zone de Menaka. Nous avons brûlé leurs véhicules. Nous sommes en train de les étrangler*».

Djibril Moussa Diallo, chef du village de Fafa, situé près de la zone de combats, a assuré de son côté que des dizaines de militants islamistes avaient attaqué dans la nuit les combattants du MNLA. À Paris, un porte-parole du MNLA, Moussa Ag Assarid, a déclaré qu'il avait entendu des informations faisant état de combats entre les deux parties près d'Ansongo. Il a toutefois nié que les membres du MUJAO aient atteint Menaka, la base principale du MNLA au Mali.

Les rebelles touaregs ont progressivement été chassés d'une partie du Nord du Mali par ces mêmes islamistes qui les avaient accompagnés lors de l'offensive dans le nord du pays.

Agence France-Presse

Zagreb accueille ses «héros» acquittés par le TPIY

Zagreb — Des dizaines de milliers de Croates ont offert vendredi un accueil grandiose à Zagreb aux généraux «*héros*» acquittés par le TPIY de crimes de guerre commis contre des Serbes. L'ambiance à Belgrade était en revanche à l'amertume, avec une condamnation unanime d'un verdict «*scandaleux*».

Rassemblés sur la place centrale, les Croates en liesse, brandissaient des centaines de drapeaux nationaux ainsi que des pancartes sur lesquelles était inscrit: «*Nos chevaliers sont de retour, Dieu merci*». Des anciens combattants en uniforme portaient des drapeaux de leurs unités du temps de la guerre serbo-croate de 1991-1995 et des photos des généraux acquittés, Ante Gotovina et Mladen Markac.

À l'arrivée des deux généraux, la foule en délire a longuement scandé: «*Ante, Ante*» et «*Mladen, Mladen*». «*Chers amis, c'est une victoire commune. Nous avons eu une tempête pendant la guerre. Ceci* [le verdict] *est une tempête juridique*», a lancé le général Gotovina, en référence à l'opération «*Tempête*» qu'il a dirigée, qui a précipité la fin de la guerre serbo-croate (1991-1995) et qui lui avait valu son inculpation par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

«*Mes chers généraux, merci pour votre sacrifice. Vous êtes de retour dans la mère patrie qui a encore besoin de vous*», leur a dit le cardinal Josip Bozanic durant une messe tenue dans la cathédrale de Zagreb.

En revanche, à Belgrade la décision du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) a été accueillie avec un mélange d'amertume et d'indignation. L'ex-ministre des Affaires étrangères Vuk Jeremic, aujourd'hui président de l'Assemblée générale des Nations Unies, a dévoilé son irritation sur son compte twitter: désormais «*je n'ai plus aucune raison de formuler mon opinion sur le TPIY dans un langage politiquement correct*». Le verdict a provoqué une vague de condamnations unanimes, de l'extrême droite nationaliste à la gauche libérale.

Agence France-Presse

Optimisme sur le budget américain

Washington — La Maison-Blanche et les chefs de file du Congrès ont assuré vouloir éviter aux États-Unis un funeste «*mur budgétaire*» début janvier, en ouvrant vendredi sur un ton optimiste et conciliant des négociations sur un redressement des comptes publics. Le président Barack Obama et les élus «*se sont mis d'accord pour faire tout leur possible afin de parvenir à une solution qui permettrait d'éviter*» ces coupes automatiques dans les dépenses publiques et des hausses d'impôts début 2013, a indiqué le porte-parole de la présidence. «*Malgré les différences entre les stratégies privilégiées, nous continuerons ce processus constructif pour trouver une solution* [...] *aussi vite que possible*», a précisé Jay Carney. «*Je pense que le cadre que j'ai présenté lors de notre rencontre aujourd'hui est compatible avec ce que le président souhaite, une approche juste et équilibrée*», a affirmé pour sa part le président républicain de la Chambre des représentants, John Boehner.

Agence France-Presse

Jordanie: appels au départ du roi

Amman — Des milliers de Jordaniens sont descendus dans la rue vendredi pour protester contre la hausse des prix de l'énergie et, pour certains, réclamer le départ du roi Abdallah II, une revendication inédite dans le royaume. Dans la foulée du Printemps arabe, la Jordanie est secouée depuis janvier 2011 par des manifestations, petites mais régulières, appelant à des réformes politiques et économiques, mais c'est la première fois que des slogans visent directement le roi. «*Le peuple veut la réforme du régime. Liberté, à bas Abdallah*», ont scandé à Amman quelque 10000 manifestants, selon une estimation de l'AFP, parmi lesquels des islamistes, des militants de gauche et des mouvements de jeunesse. Les manifestants étaient 25000 selon les organisateurs, 3000 selon la police. «*La liberté vient de Dieu. Abdallah, ton temps est révolu*», ont-ils encore crié devant la mosquée Husseini, dans le centre de la capitale

Agence France-Presse

CULTURE

CINÉMA

Twilight inc.

LA SAGA TWILIGHT : RÉVÉLATION – PARTIE 2 (V.F. DE THE TWILIGHT SAGA : BREAKING DAWN – PART TWO)
Réalisation : Bill Condon. Scéanrio : Melissa Rosenberg. Avec Kristen Stewart, Robert Pattinson, Taylor Lautner, Peter Facinelli, Michael Sheen, Dakota Fanning. Photo : Guillermo Navarro. Montage : Virginia Katz. Musique : Carter Burwell. États-Unis, 2012, 115 min.

FRANÇOIS LÉVESQUE

D'abord un succès de librairie, la *Saga Twilight*, ou l'histoire d'une adolescente tombée amoureuse d'un vampire, revêt des allures de culte auprès d'une part appréciable de la jeunesse mondiale. Inspirée, manifestement, par Anne Rice et ses *Chroniques des vampires*, la romancière Stephenie Meyer a ramené la figure du vampire comme héros romantique. Or, si les aspirations de *Twilight* se situent du côté du roman gothique, le résultat tient davantage du roman Harlequin, une autre machine à fric. Car *Twilight* inc., c'est près de 120 millions de romans vendus, c'est plus de 2,5 milliards de dollars de recettes au box-office (à ce jour), c'est quantité de produits dérivés, c'est, ou plutôt ce fut, une supposée romance à la ville jetée en pâture aux magazines à potins, etc. On parle d'une industrie. Cinquième et dernière partie, *The Twilight Saga : Breaking Dawn–Part Two* prenait l'affiche vendredi.

Récapitulatif : après bien de chastes mamours, Bella Swan et Edward Cullen se marièrent, s'accouplèrent et eurent un enfant. Sur le point de mourir en couches, Bella fut sauvée *in extremis* par Edward, qui la transforma en immortelle. Dans l'ultime volet de la série, le clan Cullen élargi s'engage dans un combat épique contre la royauté vampire qui réprouve le métissage de la progéniture du couple.

Difficile de qualifier cette finale *part two* d'objet cinématographique tant la grammaire utilisée relève, d'une part, du roman savon d'après-midi (avec force échanges de regards entendus et indûment prolongés) et, d'autre part, du vidéoclip (avec force montages elliptiques sur fond de chansons pop).

Pour le reste, le film est conforme aux précédents, c'est-à-dire sans envergure sur le plan de la réalisation, gênant sur le plan du jeu (exception faite de Michael Sheen qui semble s'être dit *«mieux vaut en rire»*) et inepte sur le plan des dialogues (toujours aussi sur-explicatifs).

En prime, on sert aux hordes de dévots un dénouement qui recourt à la plus vieille tricherie narrative qui soit. Personnellement, je trouve que c'est leur manquer de respect, mais la fidélité indéfectible des «twihards» (ça ne s'invente pas) envers la série saura assurément me faire regretter mon accès d'empathie. Car, après tout, *Twilight* inc. a engrangé ses milliards sans trop se soucier du 7e art et de ses possibles, alors pourquoi s'en préoccuper maintenant? Désolant.

Collaborateur
Le Devoir

FILMS SÉVILLE

***Twilight* inc. a engrangé ses milliards sans trop se soucier du 7e art et de ses possibles.**

THÉÂTRE

Titus et Bérénice se sont assagis

BÉRÉNICE
De : Jean Racine. Mise en scène : Daniel Paquette. Une production du Théâtre Baal Techouva s.e.n.c. Au Théâtre Denise-Pelletier jusqu'au 24 novembre.

PHILIPPE COUTURE

Le vers racinien ne s'entend pas si souvent sur les scènes québécoises. Cette production de *Bérénice* a le mérite de l'approcher sans emphase, de l'assouplir et de le faire porter naturellement par une troupe d'acteurs qui a su dompter l'alexandrin en toute simplicité. Pas de déclamation pompeuse ici, ni de finales exagérément chantantes, même si la métrique est respectée. L'effet est puissant. Le vers prend un visage plus quotidien, s'ancrant dans un certain réalisme, mais ne perd rien de sa beauté et dévoile les tourments amoureux de Titus et Bérénice avec une grande clarté.

On suppose, à l'écoute de cette prosodie finement construite, que le travail de mise en bouche du texte fut long et approfondi. La troupe a profité pour ce faire des lumières de la comédienne Anne Bédard. Les comédiens Alexandre Goyette, Carl Poliquin et Lise Martin, dans les rôles de premier plan, mais également Marcelo Arroyo, Vania Beaubien et Erick Tremblay dans les rôles plus effacés, assagissent le verbe racinien avec une constance qui force l'admiration.

Voilà pour les fleurs. Le pot n'est hélas pas très loin. La mise en scène de Daniel Paquette, trop statique, ose une transposition dans une esthétique cinématographique des années trente, baignée de jazz et traversée d'une certaine langueur. Tout concourt à nous laisser croire que l'amour passionné mais impossible entre l'empereur Titus et la reine Bérénice de Palestine se vit dans l'exaltation du plaisir charnel. Une telle lecture, fort actuelle, aurait eu le mérite de mettre en relief un sous-texte érotisant que l'on devine dans les interstices de l'alexandrin, mais qui n'est pas souvent mis de l'avant et qui, pourtant, enrichit le drame. Transporté par une incontrôlable attirance charnelle envers sa Bérénice, Titus n'en vivrait qu'un trouble plus profond lorsque confronté à ses devoirs d'empereur et forcé de renoncer à sa passion. Or, la mise en scène installe cette ambiance érotique raffinée dans les premières scènes, pour l'abandonner aussitôt et se contenter d'enchaîner les dialogues et d'orchestrer des déplacements convenus. Les corps, d'abord lascifs, deviennent peu à peu quotidiens. Dommage, fort dommage.

Collaborateur
Le Devoir

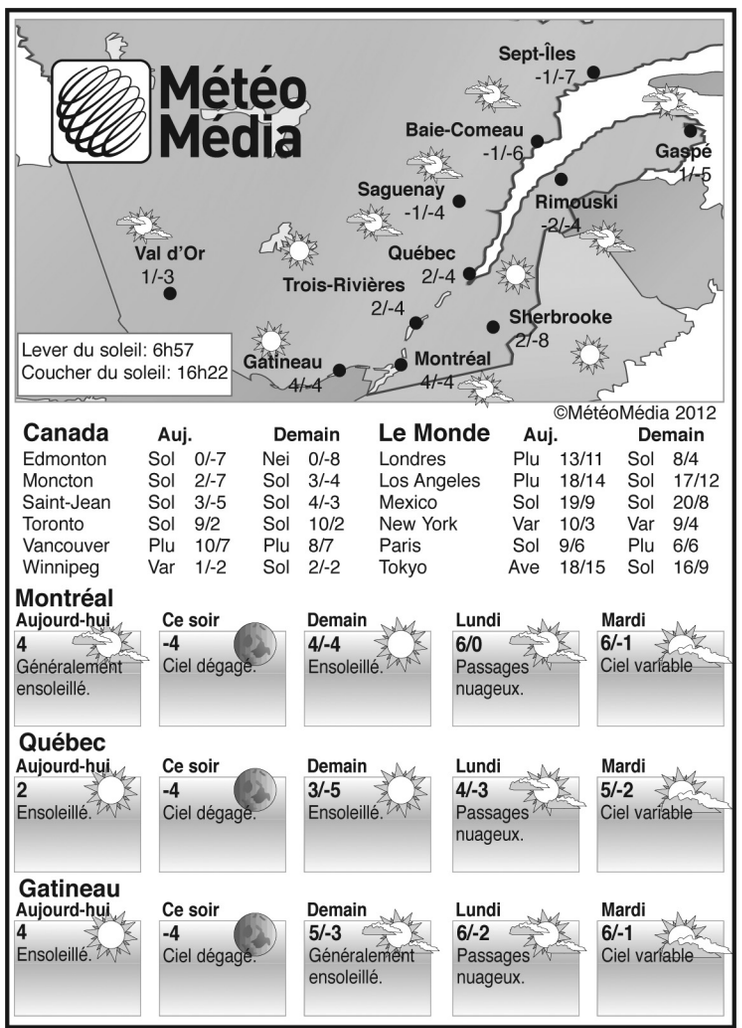

Canada	Auj.		Demain		Le Monde	Auj.		Demain	
Edmonton	Sol	0/-7	Nei	0/-8	Londres	Plu	13/11	Sol	8/4
Moncton	Sol	2/-7	Sol	3/-4	Los Angeles	Plu	18/14	Sol	17/12
Saint-Jean	Sol	3/-5	Sol	4/-3	Mexico	Sol	19/9	Sol	20/8
Toronto	Sol	9/2	Sol	10/2	New York	Var	10/3	Var	9/4
Vancouver	Plu	10/7	Plu	8/7	Paris	Sol	9/6	Plu	6/6
Winnipeg	Var	1/-2	Sol	2/-2	Tokyo	Ave	18/15	Sol	16/9

Montréal

Aujourd-hui	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
4 Généralement ensoleillé.	-4 Ciel dégagé.	4/-4 Ensoleillé.	6/0 Passages nuageux.	6/-1 Ciel variable

Québec

Aujourd-hui	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
2 Ensoleillé.	-4 Ciel dégagé.	3/-5 Ensoleillé.	4/-3 Passages nuageux.	5/-2 Ciel variable

Gatineau

Aujourd-hui	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
4 Ensoleillé.	-4 Ciel dégagé.	5/-3 Généralement ensoleillé.	6/-2 Passages nuageux.	6/-1 Ciel variable

Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.
Consultez la tendance 14 jours.
Météo Média

Le Sobey à Raphaëlle de Groot

JÉRÔME DELGADO

La Montréalaise Raphaëlle de Groot a reçu vendredi l'un des plus beaux honneurs décernés au pays, le prix Sobey. Il lui a été attribué en soirée à Toronto, lors d'une cérémonie au Musée d'art contemporain canadien (MOCCA), où se tient la traditionnelle exposition regroupant les cinq finalistes.

Formé d'éminentes personnalités dont Louise Déry, de la galerie de l'UQAM, et David Liss, du MOCCA, le jury 2012 récompense une artiste polyvalente, à l'écoute des gens. *«Sa pratique explore et remet en question les façons dont l'art est créé et reçu, de même qu'elle contribue au partage des valeurs et des expériences humaines»*, lit-on dans le communiqué de presse émis par la Fondation Sobey.

Accompagné d'une bourse de 50 000 $, le prix Sobey 2012 était remis pour la neuvième fois. La liste des finalistes comprenait Gareth Moore (côte Ouest et Yukon), Jason de Haan (Prairies et Nord), Derek Sullivan (Ontario) et Eleanor King (Atlantique). Raphaëlle de Groot est la quatrième artiste du Québec à obtenir la prestigieuse récompense, après Jean-Pierre Gauthier, Michel de Broin et David Altmejd, et la deuxième femme seulement.

À noter que la galerie Graff, sur la rue Rachel à Montréal, expose en ce moment des travaux récents de la nouvelle lauréate.

Collaborateur
Le Devoir

Lire aussi › Le compte rendu du spectacle de **Bob Dylan** au Centre Bell, par Sylvain Cormier, à ***ledevoir.com.***

SPORTS

C'EST DU SPORT !

En toute logique

Vous savez que l'humanité est grandiose et en route vers un avenir proprement radieux lorsque vous prenez connaissance de certains de ses agissements, surtout s'ils sont liés au merveilleux monde du sport™, dont la capacité d'offrir du divertissement sain sans que vous couriez le risque d'abîmer du matériel semble incommensurable.

En tête de liste, retrouvons donc nos amis les dirigeants de la Ligue nationale de hockey, une bande de joyeux drilles qui donneraient leur bas du corps pour vous faire sourire et oublier les affres du quotidien. On rapporte ainsi que jeudi soir, Gary Bettman a proposé à l'Association des joueurs d'observer une pause de deux semaines dans les pourparlers devant mener à une nouvelle convention collective. Il est toujours bon de se retirer pour réfléchir, mais on nous permettra de souligner ici que les deux parties ne se parlaient déjà pas. Vous suivez? Il s'agirait en quelque confuse sorte d'interrompre formellement quelque chose qui était interrompu au moment de l'interrompre. Bien sûr, selon des sources, il s'avère relativement difficile d'interrompre ce qui est interrompu, sinon en le relançant, ce qui est le contraire de ce qu'on se propose de faire en ne faisant rien, mais au hockey, tout est possible, et si vous commencez à ressentir une petite migraine à la lecture de ceci, voyez sans tarder votre médecin, c'est peut-être une vieille commotion cérébrale qui revient vous hanter.

Et puis, tenez, dans la catégorie voisine «implacable logique, quand tu nous tiens par la barbichette», un couple italien vient de perdre son dernier recours en justice après avoir été accusé d'actes obscènes.

C'est que l'homme et la femme, âgés respectivement de 60 et 40 ans, avaient décidé de s'envoyer en l'air en plein air *«afin de n'offenser personne»*. La logique? Ils procédèrent à leurs ébats pendant le quart de finale Italie-Ukraine à la Coupe du monde de foot de 2006, *«alors que tout le monde était à l'intérieur»* pour visionner le match. Malheureusement pour eux, au bout du compte, la Cour de cassation n'a pas retenu leur raisonnement, on se demande bien pourquoi.

Par ailleurs, comment se mettre tout le monde à dos pour des raisons générales de burger? Si ça vous tente de tenter ça, demandez conseil à Joakim Noah. Noah, fils de l'ancien tennisman devenu chanteur du même nom et d'une dame qui fut jadis Mademoiselle Suède, joue au basketball au poste de centre pour les Bulls de Chicago. Or la semaine dernière, les Bulls recevaient la visite du Magic d'Orlando.

Les locaux menaient 99-93 en fin de joute lorsque, avec précisément 3,8 secondes à jouer, Noah prit sur lui d'essayer un tir de trois points. Pour quel motif, vous entends-je demander mus par une soif de savoir qui ne fait pas relâche même le samedi? Voici : en vertu d'une promotion, tous les spectateurs au United Center ont droit à un Big Mac gratuit lorsque les Bulls marquent 100 points ou plus dans un match.

Noah voyait donc les secondes s'égrener au cadran et il se disait qu'il n'aurait sans doute pas le temps de se rendre jusqu'au panier adverse. Et il voulait tant que les fans puissent se régaler. D'où sa tentative depuis le centre-ville.

Ce faisant, il s'est trouvé à mécontenter tout un chacun. Son entraîneur Tom Thibodeau l'a sermonné en privé après la rencontre, lui rappelant qu'il n'avait qu'à conserver le ballon et laisser le match prendre fin, alors que là, il risquait de redonner possession au Magic, et les dieux du basket seuls savent ce qui peut se produire en un rien de temps sur le court. Les joueurs d'Orlando, eux, ont reproché à Noah d'avoir enfreint la règle non écrite voulant qu'on ne cherche pas à accumuler les points lorsque la partie est pratiquement déjà gagnée.

Quant aux spectateurs, ils ont hué Noah puisqu'il a raté son tir et n'ont par conséquent pas obtenu leur Big Mac, les Bulls ayant gagné 99-93. Le lendemain, le joueur s'est confondu en plates excuses sur le site Web de l'équipe. Imaginez que vous ayez à vous excuser à la fois d'avoir essayé quelque chose et de ne pas l'avoir réussi alors que vous n'auriez même pas dû l'essayer, c'est ça que ça donne.

Tout se tient, au fond.

Un permis à points pour les pilotes de F1 ?

Austin — La Fédération internationale de l'automobile réfléchit à un système inspiré du permis à points pour sanctionner les pilotes de Formule 1 coupables d'écarts ou d'accrochages pendant les Grands Prix, a révélé vendredi le site Web du magazine *Autosport*.

«Nous aimerions disposer d'un système comparable à celui des conducteurs de tous les jours, avec un certain nombre de points, et nous avons l'intention d'en parler avec les écuries mercredi prochain au Brésil», a affirmé le directeur technique de la FIA, Charlie Whiting, avant le GP des États-Unis.

L'idée de la FIA, c'est que les pilotes disposent, sur leur super-licence, d'un capital de points qui serait entamé, au fur et à mesure, par des incidents aux essais et aux qualifications, quand ils gênent un autre concurrent, ou au départ, quand ils sont impliqués dans un accrochage en essayant de gagner une place.

«Si le pilote épuise son capital de points, il sera suspendu pour une course. C'est le genre de système que nous souhaitons aborder avec les écuries», a ajouté Whiting, qui donne le départ de tous les Grands Prix et dirige l'équipe de commissaires sportifs et techniques de la FIA.

Les manœuvres dangereuses font actuellement l'objet de pénalités plus ou moins lourdes, selon leur gravité, infligées pendant la course (10 ou 20 secondes, avec passage dans les stands) ou sur la grille de départ de la course suivante (cinq places, ou 10 en cas de récidive).

Agence France-Presse

Stand 461
LE DEVOIR vous invite à venir rencontrer ses artisans
Salon du livre de Montréal 2012 • Du 14 au 19 novembre prochain

LES SPORTS

Alouettes : Calvillo a chassé les mauvaises pensées

Même s'il y va une année à la fois depuis quelques saisons déjà, Anthony Calvillo n'amorcera pas la finale de l'Est de la Ligue canadienne de football, dimanche au Stade olympique, en songeant qu'il pourrait s'agir du dernier match de sa carrière.

Le vétéran quart-arrière des Alouettes a reconnu, après l'entraînement de vendredi, que de telles pensées lui avaient traversé l'esprit avant la demi-finale de l'Est disputée l'an dernier face aux Tiger-Cats d'Hamilton. Les Oiseaux s'étaient alors inclinés 52-44 en prolongation et Calvillo s'est promis, depuis, qu'il ne tomberait plus dans le même piège.

« L'an dernier, ça s'est immiscé dans ma façon de penser, avec les records que j'ai continué d'ajouter à mon palmarès, et les gens qui me disaient que j'allais prendre ma retraite bientôt, a expliqué le vétéran de 40 ans. *Cette année, je me suis dit qu'il fallait vraiment savourer le moment présent, de semaine en semaine, et ne pas me soucier du moment de ma retraite. Et honnêtement, je n'y ai pas prêté beaucoup d'attention parce que je suis convaincu que ça m'a affecté l'an dernier. »*

Calvillo ne songe donc pas à ce qui pourrait arriver si les Alouettes perdent dimanche contre les Argonauts de Toronto, pas plus qu'il ne pense à ce qui arrivera s'ils l'emportent.

Le nº 13 des Alouettes n'a jamais caché que s'il a décidé de prolonger sa carrière cette saison, c'est en partie parce qu'il désirait participer au match de championnat de la LCF de cette année, qui sera le 100e de la Coupe Grey. Mais il ne se laissera pas distraire par cela non plus, même si plusieurs personnes lui en parlent, y compris des membres de sa famille. *« Ma préoccupation, c'est évidemment le match de dimanche, parce qu'on ne peut pas se payer le luxe de regarder plus loin. Mais quand je suis à la maison, mes filles ne cessent de parler du gars qui va donner le spectacle de la mi-temps »*, a raconté Calvillo, sans nommer l'artiste en question — mais on présume qu'il s'agit de Justin Bieber et non de Gordon Lighfoot. *« Il y a donc beaucoup de pression qui vient de toutes parts, mais… tout le monde veut participer à ce match, sauf que chacune des quatre équipes en lice en aura plein les mains ce week-end. Et ce sera notre cas. »*

La Presse canadienne

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

100 VISITES LIBRES

Vendre ou acheter, une affaire de cœur et de savoir-faire.

www.viacapitaledumontroyal.com
Vous pouvez aussi rejoindre notre communauté sur **Facebook /ViaCapitaleMontRoyal**

VISITES LIBRES
DIMANCHE DE 14H À 16H

PLATEAU
CONDO
570, Rue Milton, app. 13. Superbe et grand condo dans immeuble de prestige, unité de coin, 2 càc + rangement, haut plafond et cachet, au cœur du ghetto McGill. 469 000 $.
Patrice Dansereau 514-999-9495.
www.patricedansereau.com

PLATEAU
CONDOS
4087 et 4093, Papineau. Très belles copropriétés (700 p.c. et 1200 p.c.) dans une bâtisse des années 1900. Plancher de bois franc, cuisine et salle de bain rénovées, cachet conservé. MLS 9573933 et 10148200.
Isabelle Dupuy. 514-561-3974

OUTREMONT
CONDO
805, av. McEachran, app. 3. Superbe propriété au cachet unique, moderne et urbain. 2CAC, plafonds de 9 pi. Matériaux haute gamme. À deux pas de tous les services. 419 900 $. Centris.ca 10195142.
Sylwia Czerwinska. 514-567-8892

PLATEAU
CONDO
5325, Drolet, app 102. Situé dans Les Cours du Cloitre, magnifique rez-de-jardin, 2 chambres fermées, un stationnement. 288,000 $. MLS 10323733.
Philippe Briand 514-795-7237

VILLE-MARIE
CONDO
2383, Montgomery #2. Très beau 1 042 p.c. net, condo 3 chambres, lumineux, rez-de-chaussée avec stationnement, construction 2004, planchers de bois franc, concept aire ouverte. 295 000 $.
Michel Groleau. 514-995-0725

VILLERAY
APPARTEMENT
7854, Rue St-Denis. Superbe appartement de 1200 p. c. complètement refait à neuf. 3 càc! Immense terrasse. 359 000 $. MLS 9449722.
Samia Ouertani. 514-572-1213
www.samiaavendu.com

Les visites libres du week-end
Dimanche 14 h à 16 h

MILE-EX / PETITE PATRIE
6597, Jeanne-Mance. Près du marché Jean-Talon, rez-de-chaussée rénové au goût du jour en 2011. Cachet, planchers bois franc, douche séparée, grand « walk-in ». Une chambre, un bureau, 2 électros en inox inclus. **NOUVEAU PRIX : 199 000 $. MLS 876 0399.**
James Morris/ Équipe Charlotte Michaud,
gr. sutton-immobilia inc.
514-272-1010

OUTREMONT
795 Dunlop. Cottage en bon état, face au parc Pratt, écoles, hôpitaux, autobus et tous les services. Cachet conservé, cuisine rénovée récemment, sous-sol fini avec cuisinette et sortie extérieure. Fenestration sur 3 côtés, 4 chambres et grande terrasse à l'étage. Jardinet et 4 stationnements extérieurs faciles d'accès.
MLS 9192138. NOUVEAU PRIX : 965 000 $.
Charlotte Michaud,
courtier immobilier, gr. sutton-immobilia inc.
514-272-1010 ou 514-894-0866

PLATEAU MONT-ROYAL
****13h à 16h****
4444 Berri. À quelques pas du métro Mont-Royal, à quelques minutes de la montagne et du parc Lafontaine! Situé en plein cœur du Plateau Mont-Royal, ce magnifique duplex, ou cottage selon votre désir, offre une qualité de vie exceptionnelle, avec accès rapide à de multiples facilités. 699 000 $.
Du proprio#308236. 514-713-8789

PLATEAU MONT-ROYAL
4378 rue de Lanaudière. Spacieux cottage au cœur du Plateau comprenant un hall d'entrée, une salle à manger/salon, une cuisine, quatre chambres et un séjour. La maison compte deux salles de bain complètes. 715 000 $.
www.duproprio.com/373708 - 514-531-0896

ST-LAURENT
831 Carré Simon
Belle maison à étages sur une rue calme. 3 càc 3+1 salles de bains. Salle familiale avec foyer. Salle de bains dans chambre principale. Grande cuisine bien aménagée, salle à manger + salon. Plancher en bois franc. Terrasse avec grande cour arrière! À proximité des marchés, commerces et écoles. Venez voir par vous-même !
MLS 10240371
Raphaël Lallouz, courtier immobilier agréé.
Nova Horizons. 514-804-6682
NovaHorizons.com

SENNEVILE
7 Chemin Senneville. 4 càc, 70 000 $ de rénovations. Cuisine neuve. Beau terrain sur coin de rue. 695 000 $.
Steffen Servay, crtr. Groupe Sutton Distinction.
514-713-7833. www.steffenservay.com

ST-HENRI
855, rue Irène, apt. 274. Lofts Impérial. 1 càc avec poss. de 2 càc. Balcon et garage. Finition haut de gamme. 368 000 $.
Carly Wener Fridman, crtr. Royal LePage Héritage.
514-941-6546.

STE-ANNE-DE-BELLEVUE
101, Tremblay. Cottage unique en son genre, 3 chambres, entièrement rénové. A voir absolument. 459 000 $.
Alain Dupuis, crtr. Royal LePage Village. 514-467-8825

VAUDREUIL-DORION
404, chemin de l'Anse. Cottage champêtre sur un site extraordinaire. Charme et confort, intérieur chaleureux aux belles boiseries, accès et vue prenante sur le lac des Deux Montagnes. 3 chambres, sous-sol partiellement fini, garage séparé parfait pour bricoler. Grande remise. Beaucoup de rénovations faites au cours des dernières années. 399 00 $.
Pierre Larin, crtr. Re/Max Royal (Jordan). 438-889-3056

POUR ANNONCER → **514.985.3454**
petitesannonces@ledevoir.com

SUR RENDEZ-VOUS

- **NDG : Duplex. Oxford.** 2 chambres à coucher, fenêtres toit et fondation rénovés. 500 000 $. MLS # 10855875.
- **NDG / CDN :** Coolbrook. Bas de duplex, avec s-sol fini, 3 chambres, entrée au s-sol. 389,000 $. MLS # 10823109.
- **NDG : Duplex.** Spectaculaire. Magnifiques boiseries, s.-sol fini, jardin. À voir absolument. 600 000 $. MLS # 9336981.
- **NDG : Melrose.** Duplex double occupation, boiseries, grand s-sol. 530 000 $. MLS # 9446863.
- **NDG : Harvard.** Énorme maison détachée, 4 grandes ch… …nnement, belles boiseries. MLS # 9160625. VENDU
- **NDG : Duquette.** Haut de duplex complètement rénové, occupation immédiate, garage, 499 000 $. MLS # 10839648.
- **NDG : Marcil.** Haut de duplex, bel espace, 4 càc, garage, s.-sol, boiseries. 410 000 $. MLS # 9249228.
- **NDG : Grand Blvd.** Cottage, 4 chambres, s-sol très haut avec entrée privée, grand jardin. MLS # 9441611.
- **NDG : Melrose.** Fantastique bas de duplex avec s-sol fini, bonne qualité, stationnement. 439 000 $. MLS # 10863825.
- **CDG : Victoria.** Le plus grand bas de duplex, garage, 3 chambres, 1800 p. c. 499 000 $. MLS # 8699872.
- **NDG : Melrose.** …plex rénové avec style aire ouver… 429 000 $. VENDU

Marie-Claire Le Pessec
514-483-5800
Sutton Centre-Ouest inc.
Évaluation gratuite de votre propriété et sans obligation par un professionnel de l'immobilier
www.immobilier-realestate.com

PLATEAU 4444 BERRI
À quelques pas du métro Mont-Royal, à quelques minutes de la montagne et du parc Lafontaine! Situé en plein cœur du Plateau Mont-Royal, ce magnifique duplex, ou cottage selon votre désir, offre une qualité de vie exceptionnelle, avec accès rapide à de multiples facilités. 699 000$
Du proprio#308236
514 713 8789
Visite libre dimanche de 13h à 16h

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin
Sem/mois 514 272-1803

REP. DOMINICAINE - Cabarete
Condo 3 1/2, a/c, sécurité. Bord de mer, piscine.
Mars et plus. 514 913-3909

171 HORS FRONTIÈRES À LOUER

FLORIDE - Pompano condo
2ème, 2 c.c., 2 s. de b., 2 min. mer, 3-4 mois 2 500$/m. 450 689-1902

POMPANO - LUXUEUX CONDO
4 1/2, neuf, 2 c.c., 2 s. de b., golf, mer, piscine, etc... 514 984-6784

POPMPANO BEACH près mer.
Condo 2 c.c. Tout équipé. Télé française. Libre dec et janv.
954 946-7403 450 531-9655

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

Potton (Estrie) 5 min. Owl's Head
Sur 2 étages, 2 c.c., 2 s. de b. Spacieuse. Paix et confort. Vue... Libre hiver. 6 000$/saison, 2 000$/mois, 500$/sem.
514-486-8869 / 514-264-9517(cel.)

176 CHALETS À LOUER

MONT-TREMBLANT - 3 1/2
Non-fum, pas d'animaux.
Loc. sem/mois. 819 688-3786

201 PROPRIÉTÉS COMMERCIALES

CANTON-DE-L'EST
BOLTON-OUEST
Propriété de type auberge, 7 200pc, terrain 6,1 acres. Grande salle 40X80, cuisine commerciale, salle à manger, 14 chambres type dortoir, 70 lits, 5 salles de bain communes, 20 toilettes, 16 lavabos, 22 douches
450-242-1961
duproprio.com #307186

529 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS

ConseilPro
- Rédaction professionnelle de c.v.
- Présentation efficace
- Contenu convaincant
- Réaffectation
- Gestion de carrière

514 499-9414 www.conseilpro.com

560 ENTRETIEN, RÉNOVATION

PROJET MAJEUR DE RÉNOVATION ?
Entrepreneur depuis 30 ans.
514-745-0503
RBQ : 5682 1248 01

301 ŒUVRES D'ART

ART CONTEMPORAIN
Michel Baucage: 4 oeuvres, technique carborundum, 37 cm x 37 cm chacune. Titre: nyc.suite, Montréal 1997, tirage 5/20. Encadrements musée, moulures italiennes. Chaque oeuvre encadrée: 70 cm x 70 cm. Certificats d'authenticité. Les 4 oeuvres: 2400 $. Photos disponibles par courriel.
450 677-8046
precourt.gagne@gmail.com

307 LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité en tout genre. **514 914-2142**
4487 de la Roche/Mt-Royal

bouquinerieduplateau.com
Achetons à domicile. Collection de qualité : livres/BD/CD/DVD/33 trs. 799 est, Mont-Royal 514 523-5628

J'ACHETERAIS DISQUES DE VINYLE
Musique classique, jazz et blues
Vous cherchez à vous départir de votre collection ?
514 485-8171

309 COLLECTIONS

COLLECTION DE TIMBRES CANADIENS 95 000$
Presque complète de 1859 à aujourd'hui 95% neufs. Comprenant timbres avec erreurs, feuilles An chinois, planches nos-coupées, habitat faunique Québec et Canada, coffrets de monnaie royale et autres.
418 318-4401

325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

VIOLON ROTH style No 62
fait main en Allemagne 1982, excellente condition, archet et étui inclus. 4000$ Très beau son. Acheté chez Jules St-Michel.
514 481-2120

350 ANIMAUX

CHIOTS CHIHUAHUA - femelles.
Élevage familial. 475$ à 525$.
450 588-4753 Manon

410 BUREAUX

SECRÉTRAIRE-COMPTABLE
Entreprise cherche une secrétaire-comptable bilingue, maitrisant bien Word et Excel. Horaire flexible. Salaire à discuter. Horaire peut être de 15 à 35 h/sem. Expérience. Doît être autonome.
cv : chguilbert@videotron.ca

460 EMPLOIS DEMANDÉS

TECHNICIENNE D'ENTRETIEN ménager. Expérience au domaine du Fontainebleau. Minucieuse, rapide, personne de confiance. Autres tâches connexes.
Nathalie 514-433-6541

506 ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

ArgentDirect.com
Prêt de 500$ et plus
Approbation en 1 heure
Sans enquête de crédit.
1 888 374-5777

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.
Merci de votre attention.

201 PROPRIÉTÉS COMMERCIALES

529 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS

560 ENTRETIEN, RÉNOVATION

151 SERVICES IMMOBILIERS

INSPECTEUR EN BÂTIMENT
Certification collégiale. Plus de 25 années d'expérience en expertise du patrimoine bâti montréalais. Professionnel et indépendant: je travaille dans votre intérêt. Assuré pour erreurs et omissions.
DOMINIQUE BRASSARD
514-341-8579

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

3 1/2 - 4 1/2
560$ à 790$ PLATEAU - HOMA
www.locationduplateau.com
Libres 514 598-5872

AHUNTSIC- Grand 6 1/2
Bas triplex, cour, terr., cul de sac. Gar. 1500$ chauffé. 514 572-7820

BROSSARD
3 1/2 et 4 1/2 libres. Rénovés et chauffés, électricité et eau chaude inclus, poêle et frigo, stationnement dispo, prêt des bus et des magasins. Prêt du pont Champlain, immeuble tranquille. **450 672-0044**

CDN - Ed-Montpetit pr. Decelles
3 1/2 rénové, chauffé, élec., eau chaude + 2 électros.
S. de lav. au s.s. Ref.
Décembre. 725$ 450 441-4215

LONGUEUIL - Papineau/Ste-Foy
Joli 3 1/2. Près métro et services. Stat. Pas d'animaux. Nov.
600$ équipé. 514 806-6489

LONGUEUIL - Superbe 5 1/2.
R. de c. rénové, dans triplex. Aucun tapis, cour. Poss. garage.
Déc. 950$ 450 677-2999

MÉTRO IBERVILLE 5 1/2
2 c.c, 2e. Ent. lav-sec. Superposé, frigo et micro-onde inclus. Prêt services et écoles. Frais rénové
875$/m. **514 573-8772**

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

MÉTRO LAURIER
Boul St-Jospeh, 2 x 5½, salon double, 1 c.à.c., cuis. à l'arrière + pièce style solarium. Ent. l/s, 2e, avec petite terr. arr. 1195$ chauffé, eau ch. incl., 3e, petite terr. toit, 1295$ chauffé eau ch. incl. + de
1050pc. Normand 514 845-2781

NDG - Spacieux 3 et 4 1/2
805$ - 1045$ chauffés, électros. Pl. bois, vue parc, ensoleillé, poss. garage, balcon. **514 684-5993**

OUTREMONT - 1160 Laurier O.
Grand 6 1/2 tout rénové, face église St-Viateur.
1 500 p.c. 2 balcons. 2 250$
Poss. de bureau.
514 972-1161 514 770-1160

PETITE PATRIE Métro Beaubien
Grand 6 1/2 meublé, chauffé, équipé, r. de c., cour, 2 ch.
Novembre à juin. Non fumeur.
1 150 $. **514 273-1633**

PLATEAU - Superbe condo
2 c.c.. 2 s. de b., 14ème étage, Vue incoyable. Électros, balcon.
Libre. 2 175 $/m 514 909-4432

ROSEMONT - CHABOT
4 1/2 petit, rénové, 2 pièces doubles, idéal pers. seule. N.-fum., pas d'animaux. Réf. Libre. 590 $.
514-274-6356

VILLERAY - St-Denis, R.d.c.
1900 pc, asp. + air/clim. central, électros, stat. extérieur, 1900$,
514 342-3849

Vx-Longueuil - très grand 5 1/2
Lumineux demi s.s., rénové 2011
Remise, cour. Stat. Nov.
875$ 514 806-6489

164 CONDOMINIUMS À LOUER

À STE-ADÈLE - BORD DE L'EAU
luxueux, 1 400 p.c., pl. cathédrale, 2 c.c. avec s. de b. attenantes. Meublé, foyer, garage intérieur.
1 500$/m. Minimum 3 mois.
514 419-4360 514 777-5563

C-D-N - 4½ CONDO RÉNOVÉ
1695$. Tous les électros neufs compris, 2 c-a-c, 2 terrasses, air-cl.
514 973-4690
François Brûlé, courtier
L'Expert Immobilier, ag. imm.

ÎLE-DES-SOEURS
Immeuble prestigieux, stat., gym
PLATEAU MT-ROYAL/MILE-END
Contemporain, neuf, métro Laurier.
http://montreal.fr.craigslist.ca/apa/3268366689.html
2 càc, 1 100 pc. 1 800 $.
514-716-7741

ROSEMONT pr. boul St-Joseph
R. de c., spacieux condo, 1172 p.c. Luminosité excellente. Lav.-vais. 2 c.c., 1 s. de b. Ref.
Libre fin dec./deb jan. 1300 $
hhadjeres@gmail.com

167 MEUBLÉS

PRÈS centre-ville 7 1/2 qualité
Très éclairé.Tout inclus. 2000$.
514 217-2919 450 226-2595

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

À PARIS - Montmartre
Près des vignes, charmant appt. 3 pièces, tout équipé. 1 à 4 pers.
Sem/mois. 450 677-3727

À PARIS Petit bijou d'appart
sur la Butte Montmartre, au coeur de Paris. Paisible, ensoleillé, ascenseur, 2-3 pers. **514-489-5955**
appartement-montmartre.com

510 COMPTABILITÉ

IMPÔTS
Particuliers et sociétés
Tenue de livres et comptabilité générale.
Richard Marsolais 514 352-6395

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

540 SANTÉ / PRODUITS NATURELS

SERVICES D'ENTRAÎNEUR PRIVÉ
Maintenez ou refaites-vous une santé ou une image conforme à vos activités professionnelles.
Yvon Matte 514-267-0646

575 DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Pianos. Assurances compl. Estim. gratuite.
info@bretonsavard.com
514 254-1447

AVIS DE DÉCÈS

Dupont, Monique
1953-2012

Le 5 novembre 2012, à Québec, Monique nous a quittés. Elle était la fille de feu Jacques Dupont et Jacqueline Wanner.

Elle laisse dans le deuil, outre ses frère et soeurs, Alain (Claire), Claudine et Françoise (Louis), ses neveux et nièces (Chanel, Chloé, Colin et Joël), son oncle Robert et sa tante Nicole, sa très grande amie Louise et ses filles Géraldine et Raphaëlle, sans oublier sa « friend » acadienne Géraldine, ses amis intimes de la première heure (ils se reconnaîtront), ses nombreux amis de Québec et tous ceux et celles qu'elle a connus et aimés.

Sont également attristés par la perte de Monique ses élèves de yoga, ses collègues de la correction et de la formation en éducation somatique, ainsi que ses amis du monde des arts visuels.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire de l'Anse
280, 8ième Rue, Québec G1L 2N9
Informations : 418 688-2411
Envoi d'un message de sympathie
Télécopieur : 418 688-2414
residence@coopfuneraire2rives.com

le samedi 24 novembre 2012, de 15 heures à 18 heures. L'inhumation des cendres se fera au cimetière Belmont à une date ultérieure. En mémoire de Monique, vous êtes invités à apporter une fleur.

Dès 18 heures trente, une rencontre amicale aura lieu au Centre culture et environnement Frédéric-Back, 870 avenue de Salaberry à Québec (salle de réunion du troisième étage) pour se remémorer les merveilleux moments passés en sa compagnie et permettre à ceux qui le désirent de lui rendre hommage par des lectures, des chants, de la musique.

Si vous le souhaitez, vous pourriez faire un don à un des organismes chers au coeur de Monique : Centraide, Médecins sans frontières, Amnistie internationale, Alternatives, Fondation de Lauberivière, La fondation des Auberges du coeur.

Morf-Bohren, Simone
1924-2012

C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons le décès de madame Simone Bohren, veuve d'Albert Morf. Elle s'est éteinte subitement mais paisiblement le 9 novembre 2012, entourée de ses proches.

Elle laisse dans le deuil ses deux filles, Béatrice et Nicole, sa sœur et son frère, sa filleule, ses neveux et nièces, ainsi que de nombreux amis.

Une cérémonie d'adieu se tiendra le samedi 24 novembre 2012 au :

Complexe Funéraire Mont-Royal
1297, Chemin de la Forêt
Outremont, Qc H2V 2P9
514-279-6540
www.mountroyalcem.com

Les condoléances seront reçues entre 13h30 et 15h30 et une réception suivra.

Les dons peuvent être envoyés à la Fondation du CHUM.

Contactez **LE MÉMORIEL** pour publier un ou des :

AVIS DE DÉCÈS
FAIRE-PART
REMERCIEMENTS
CONDOLÉANCES
ANNIVERSAIRES
HOMMAGE
IN MEMORIAM

Téléphone : 514 525-1149
necrologie@lememoriel.com
NOTRE ADRESSE :
107 – 1855 du Havre,
Montréal H2K 2X4

LES SPORTS

LOCKOUT DANS LA LNH

Vers une pause des négos de deux semaines ?

New York — Si la Ligue nationale de hockey et l'Association représentant ses joueurs n'ont plus de thèmes à aborder ensemble, comment peuvent-elles alors trouver une façon de dénouer l'impasse pour préserver la saison 2012-2013 ?

C'est une question à laquelle les deux parties ne peuvent répondre, et ce n'est pas parce qu'elles n'ont pas essayé. Le lockout dans la LNH en est maintenant à son troisième mois et il n'y a toujours aucun signe de progrès.

Il y a eu un petit vent d'optimisme après que la ligue et les joueurs se furent rencontrés à plusieurs reprises il y a quelques jours, mais l'espoir s'est rapidement évanoui. Après une pause d'une journée, les parties se sont rencontrées dimanche et le bref retour à la table de négociations a rapidement tourné au vinaigre. La LNH et le syndicat ne se sont pas rencontrés, et se sont à peine parlé, depuis ce temps.

Le commissaire Gary Bettman demande aujourd'hui au directeur de l'AJLNH, Donald Fehr, d'observer une pause de deux semaines. Si les pourparlers ne fonctionnent pas, peut-être l'absence de communication fera-t-elle son œuvre ?

La frustration et des pointes de colère font désormais partie de l'équation. Peut-être alors serait-il mieux de laisser la poussière retomber avant d'entamer une autre ronde de négociations. *« Je crois que vous avez été témoin de notre déception à propos de l'état actuel du processus de négociations »*, a déclaré par courriel à l'Associated Press, vendredi, le commissaire adjoint de la LNH Bill Daly. *« Je ne crois pas qu'il y ait d'animosité d'un point de vue personnel. »*

C'est peut-être le seul point positif à ressortir des développements de cette semaine.

Une trêve poserait problème en ce sens que le temps est devenu un facteur déterminant qui joue contre les protagonistes. Tous les matchs jusqu'au 30 novembre ont déjà été annulés, d'autres pourraient suivre dès la semaine prochaine, la Classique hivernale a été effacée du calendrier, le match des étoiles pourrait devenir le prochain événement d'envergure à subir le couperet et finalement, la saison pourrait être reléguée aux oubliettes en un clin d'œil.

Daly a mentionné jeudi qu'il était maintenant plus découragé qu'à tout autre moment depuis le début des négociations avec l'AJLNH. Fehr et le syndicat n'ont toujours pas indiqué s'ils allaient accepter l'offre d'une pause de négociations avec la ligue. Sur la place publique, les joueurs ont maintenu leur position en répétant que la seule façon d'en venir à une entente était de négocier, et qu'ils sont prêts à discuter avec la LNH à tout moment.

« Certes, tout le monde du côté des joueurs veut une entente, a confié le conseiller spécial de l'AJLNH Steve Fehr jeudi soir. *Les joueurs ont offert des concessions aux propriétaires d'une valeur approximative d'un milliard de dollars. Qu'ont offert les propriétaires aux joueurs ? Nous croyons toujours que nous en arriverons plus rapidement à une entente si nous discutons ensemble plutôt que d'être chacun de notre côté. Nous sommes donc prêts à nous rencontrer. »*

« S'ils préfèrent ne pas nous rencontrer, ce sera la troisième fois au cours des trois derniers mois qu'ils auront rompu les pourparlers unilatéralement, et ils nous menaceront de ne pas nous rencontrer à moins que les joueurs acceptent leurs conditions initiales. Ça en dit long sur leur volonté de régler. »

Cette réponse est survenue après que Bettman eut suggéré une pause, et d'autres commentaires de Daly sur la teneur des discussions entre les parties.

« Gary a suggéré la possibilité d'une pause de deux semaines, a dit Daly. *Je suis déçu parce que nous ne pouvions compter sur un partenaire de négociations qui démontre un véritable intérêt d'en arriver à une entente. Zéro intérêt. »*

Le lockout des 62 derniers jours a forcé l'annulation de 327 matchs de saison régulière, et l'espoir qu'une nouvelle entente soit conclue et qu'une saison écourtée soit présentée à compter du 1er décembre s'amenuise de jour en jour.

Les joueurs ont raté jeudi leur troisième chèque de paie cette saison, et les heures continuent de passer.

Associated Press

LES PETITES ANNONCES

514.985.3322 1 800.363.0305

DEMEURES, AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS

Charme & prestige

VISITE LIBRE DIM. 18 NOV. – 14 À 16H

NOUVEAU PRIX

FACE PARC PRATT

4 STATIONNEMENTS

OUTREMONT

795, Dunlop – 965 000 $

Cottage en très bon état, très clair. Cachet d'époque, grands salon et s/manger. Galerie classique à l'étage, côté sud ouest. 4+1 chambres. Sous-sol fini avec s/familiale, cuisinette et sortie extérieure. Cuisine rénovée. Foyer au bois.

MLS # 919 2138

VISITE LIBRE DIM. 18 NOV. – 14 À 16H

NOUVEAU PRIX

MILE-EX / PETITE PATRIE

6597, Jeanne-Mance – 199 000 $

Près marché Jean-Talon, parc Jarry, métro, etc. Sur rue tranquille, rez-de-chaussée rénové 2011. Cachet, bois franc, douche séparée, « walk-in ». 1 chambre, 1 bureau, 3 électros inclus. Disponible rapidement.

MLS # 876 0399

VENDU

OUTREMONT

285 McDougall – 1 449 000 $

Cottage en pierre sur rue convoitée avec magnifique toit en ardoise. Possibilité de finir un grenier. Près parc Outremont et Bernard, écoles, transports, hôpitaux, etc. Très beau jardin. Bref, la vie à son meilleur, entourée de beauté. 4 chambres, 2 s/bains, 1 s/eau. 3 stationnements.

MLS # 922 7030

VENDU

OUTREMONT

934 Pratt – 649 000 $

Près du parc Dunlop, haut de duplex dans secteur résidentiel et familial. 9 pièces dont 3 chambres, 1 séjour et s/familiale. Très grande terrasse côté ouest. Cachet, bois franc. Construction 1926, très bien entretenu. Garage et stationnement extérieur.

MLS # 969 7692

DONATEURS SPCA

CHARLOTTE MICHAUD
Courtier immobilier
514-272-1010
Cell.: 514-894-0866
cmichaud@sutton.com
groupe sutton-immobilia inc.
Agence immobilière

VISITE LIBRE
Dimanche 18 nov. 14h à 16h

SAINT-BRUNO
1535 EVERGREEN

Joli propriété situé entre le village & parc Mont Bruno. À peine 20 minute de Montréal. Plusieurs améliorations importantes. Occupation rapide. 275 000 $

MARIA BUSSIÈRE 450 653-4643
Courtier immobilier, Groupe Sutton Actif

P31921-1117

VISITE LIBRE
Dimanche de 13h à 17h

4444 BERRI

À quelques pas du métro Mont-Royal, à quelques minutes de la montagne et du parc Lafontaine! Situé en plein cœur du Plateau Mont-Royal, ce magnifique duplex, ou cottage selon votre désir, offre une qualité de vie exceptionnelle, avec accès rapide à de multiples facilités. 699,000$.

Du proprio #308236 514 713-8789

P31874-1027

VISITE LIBRE
Dimanche 18 nov. 14h à 16h

570 RUE MILTON, APP. 13

Superbe et grand condo dans immeuble de prestige, unité de coin, 2 chambres + rangement, haut plafond et cachet, au cœur du ghetto McGill. 469 000 $. MLS 10493978.

PATRICE DANSEREAU - 514-999-9495
Via Capitale du Mont-Royal
www.patricedansereau.com

P31920-1103

CHOMEDEY – LAVAL

Propriété de style contemporain avec de belles gr. pièces à aires ouvertes. Pl. cathédral au salon, puits de lum., très éclairé par une fenestration abondante .La cuisine, les 2 s. de bains et recouvrements de planchers ont été faits récemment. Toiture 2007. 3 c.c. (Poss. 5) et 2 s. d'eau en plus. 699, 900$ MLS® 10598778 450 973-1298

RACHEL BLAIN, courtier Imm.
Royal LePage Carrefour **514.916.8485**

P31956-1117

BROMONT – LA TOTALE

4,5 acres, cul de sac, ski in, eau de source, foyer de masse, chauff. radiant, granit, éco durable, paysagé prof., spa nord., pierre, garage, garçonnière, confort, qualité, luxe. Sentier pédestre, équestre, prox. de tous services. 975 000$

designcotejardin.com
450 534-2426

P31744-1029

OGUNQUIT/ MOODY BEACH, MAINE

Emplacement privilégié avec droit de passage à la plage de l'autre côté de la rue. Vue captivante de la mer et du marais. En excellent état, 10 pièces, 4+1 chambres à coucher, 4 salles de bains, cuisine design, très fonctionnelle, bar, 3 foyers au gaz, terrasse panoramique sur le toit, 2 vérandas avec grillage moustiquaire, chauffage à chaleur rayonnante et nombreuses autres fonctionnalités. Vente privée, les propriétaires désirent réduire leur espace vital. $1,450,000.

COURRIEL : MONIQUE@RICHARD.NAME OU COMPOSEZ LE 207-251-8100.

P31902-1103

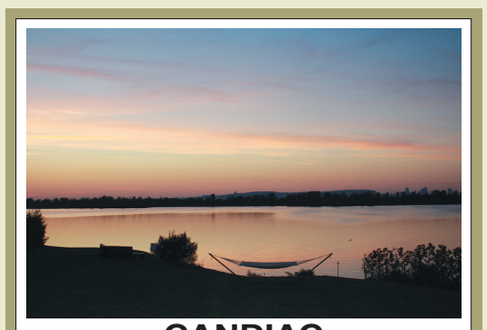

CANDIAC

Maison de villégiature, directement sur le fleuve navigable l'été, ski de fond et kite l'hiver, à 15 min. du centre-ville de Mtl. 4 c.c., +/- 2400 p.c. habitable. Terrain de 16 870 p.c. Vue imprenable sur voie maritime et sur Mtl. Fini les voyages au chalet ! SIA 10763463

DENIS, 515 755-0464

P31906-1103

VIEUX-LONGUEUIL

Ancien duplex transformé en chaleureux cottage. 4 c.c. + bureau. 2 s. de b. Foyer. Cave à vin. Piscine creusée. Terrain entièrement clôturé entouré érables et haie de cèdres. En face de l'école primaire et à 2 pas du Cégep. Peut être libre rapidement. 509 000$.

DuProprio.com/374065
450-670-1238

P31972-1117

CHAUDIÈRES-APPALACHES
St-Adalbert-de-l'Islet - village

Maison et grange rénovées, 2 c.c., 2 s. de b., foyer au salon, poêle à bois au s.-s. Terrain 160' x 180', gazébo et terrasse de 12' x 16'. Asp. Central, 2 puits, stat asphalté 6 voitures. Branché sur réseau égout municipal. 199 000$ négo

418 356-3780 GAÉTANE BÉDARD

P31829-1110